



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISPOSITIF DE SUIVI DU PAR NITRATES

5 décembre 2025

Ordre du jour

- Présentation des indicateurs de suivi et d'évaluation du PAR (qualité de l'eau, pratiques culturales et contexte agricole, pression azotée)
- Information sur la mise en œuvre du PAR
- Révision des zones vulnérables



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE SUIVI DU PAR NITRATES

INDICATEURS DE SUIVI DU PAR :

- **Données nitrates dans l'eau**
- Contexte agricole et pratiques culturales
- Pression azotée

Description des données

- Indicateurs utilisés :

- Concentration** en NO₃- : dans le domaine de validité (>seuil de quantification [0,5 mg/L] et < au seuil de saturation) ;
- P90** : valeur du percentile 90 sur un point de prélèvement donné pour une année donnée
→ valeur en deçà de laquelle se situent 90 % des mesures réalisées au cours de l'année considérée (= valeur max si < 10 prélèvements par an).

Selon méthode de l'arrêté du 5 mai 2015

Exemple sur deux stations :

2013	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Station 4103960 (11 analyses)	23 (P90)	17	19	15	15	30 (max)		3	4	9	20	20
<i>Permet de prendre en compte la variabilité dans le temps des valeurs</i>												
2016	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Station 4102550 (5 analyses)				42		38,7		45		48,8 (max = P90)		37,6

- Tendance** : calculée uniquement si la station dispose d'un P90 sur 5 années consécutives dans une période de 10 ans.

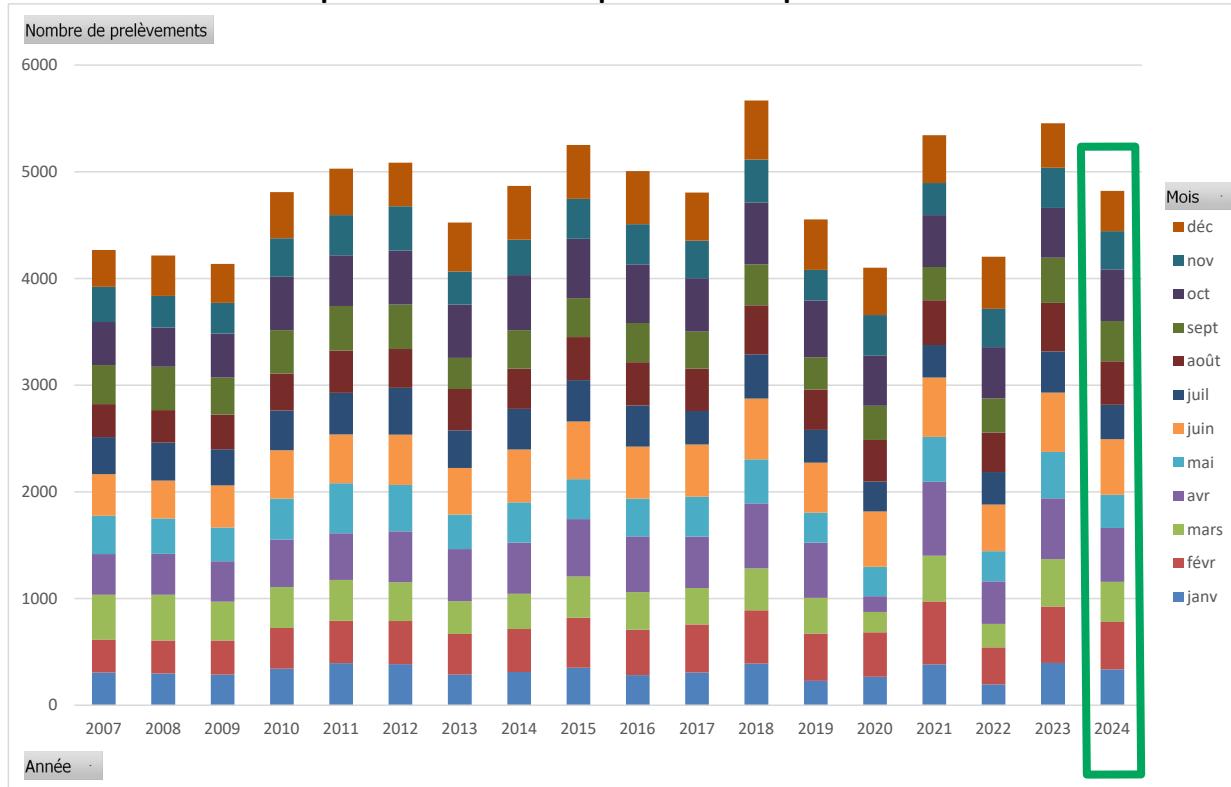
Description des données

- **Origine des données :**
 - Eaux de surface (ESU) : base Naïades pour les données agence de l'eau + base SIS'eaux pour le suivi ARS
 - Eaux souterraines (ESO) : base ADES + données ARS
- **Points de prélèvement** : une station de mesure relative à l'environnement (agence, réseau local, etc.) ou un captage (usage AEP, ALI, etc.)
- Période considérée : **2007-2024**
→ plus de 86170 analyses effectuées et valorisées

Données 2007-2024 et indicateurs PAR disponibles sur le datalab'eau DREAL
<http://www.datalabeau.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

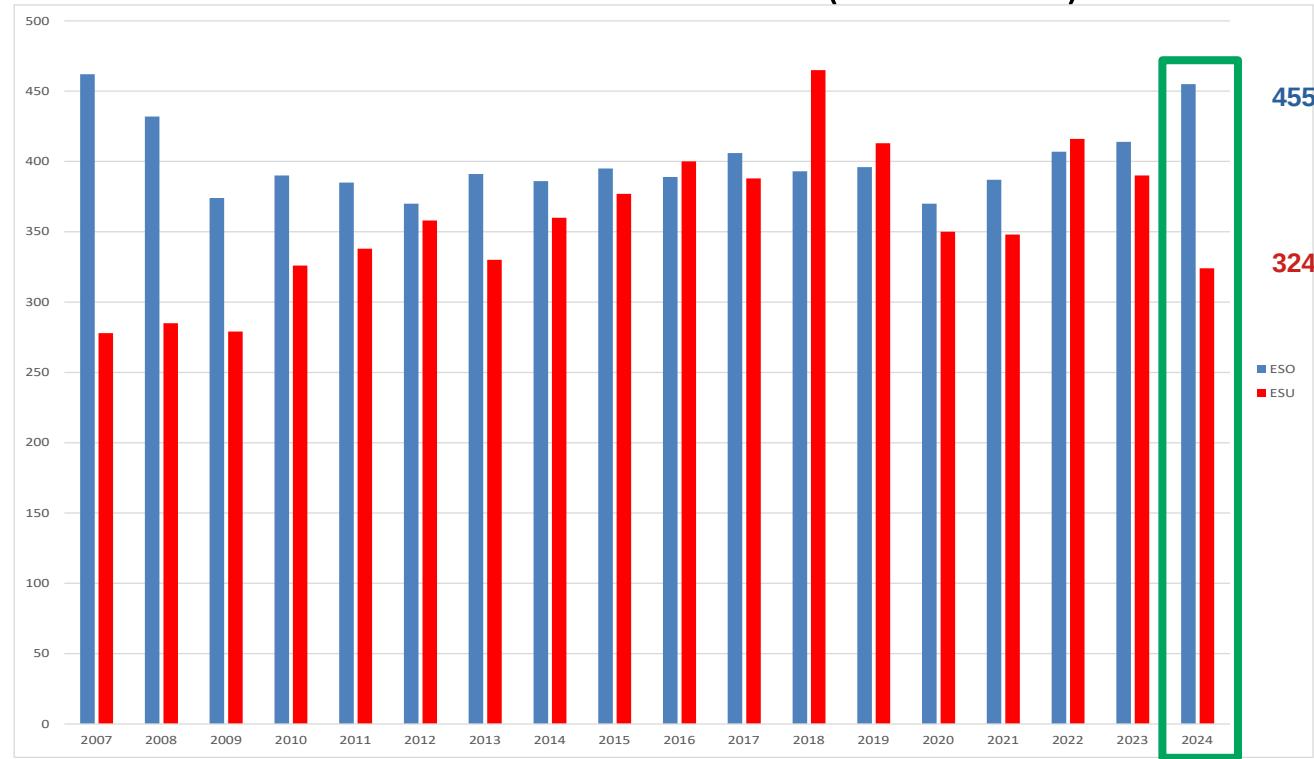
Description des données ESO et ESU

- Nombre de prélèvements par an et par mois : ESO et ESU → stabilité du nombre de suivis



Description des données ESO et ESU

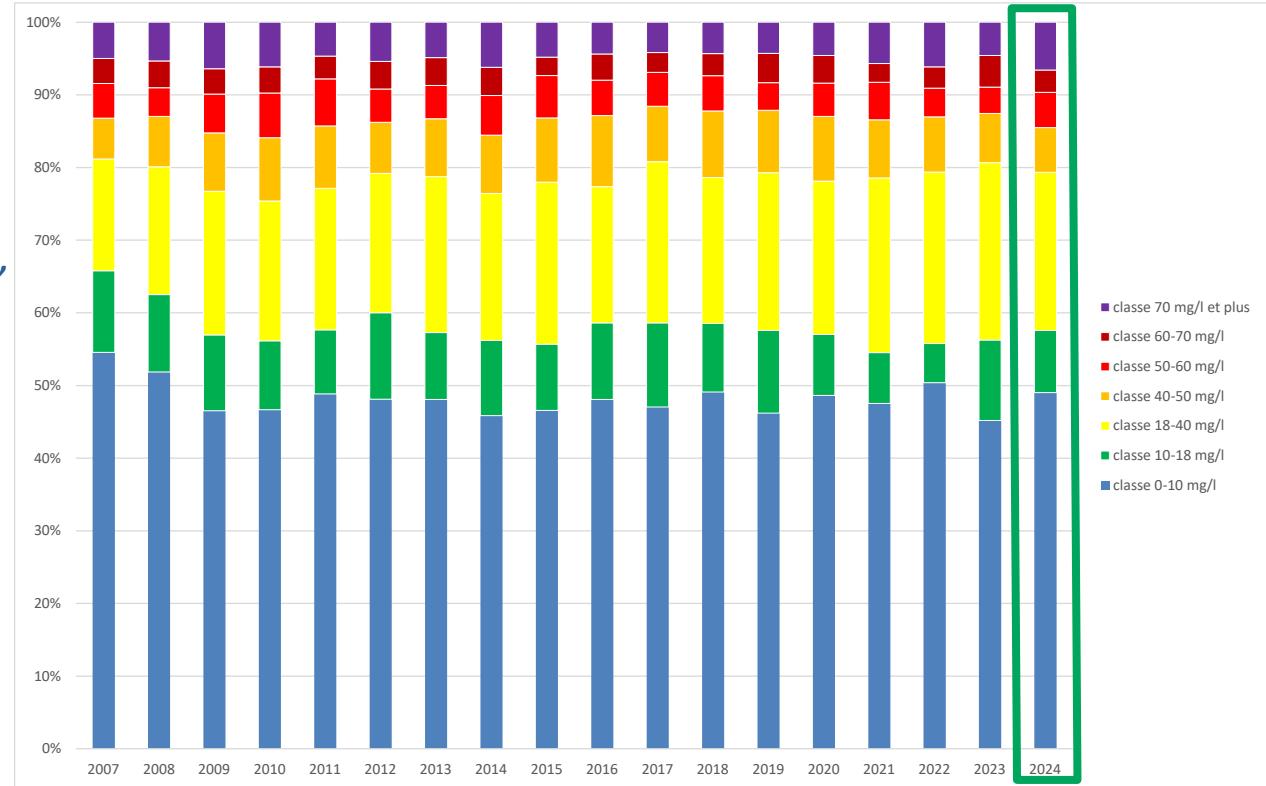
- Nombre de stations avec un P90 calculé (ESO et ESU)



1. Indicateur n°1 : évolution des concentrations en nitrates dans les ESU et les ESO

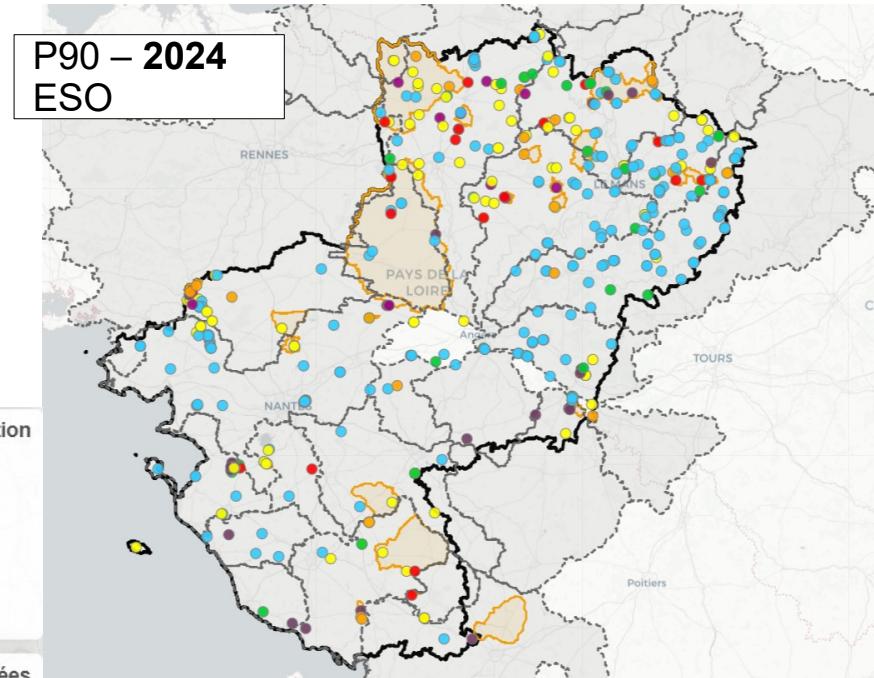
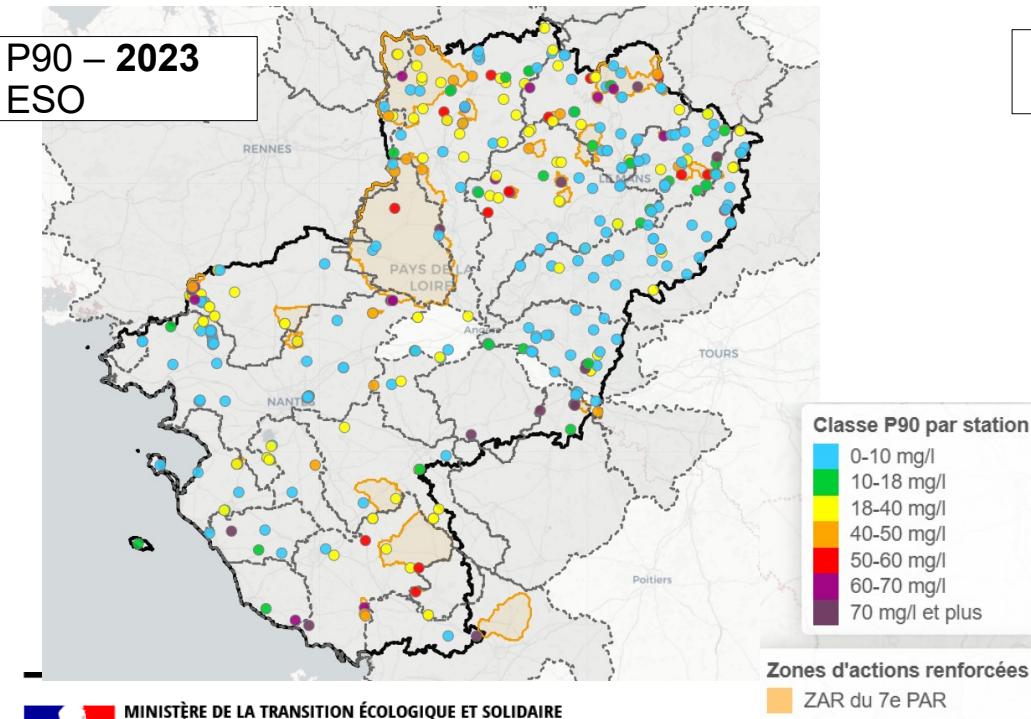
ESO (1/2) :

*Stabilité des concentrations,
du nombre de points de
prélèvement avec P90 >
50mg/L*



1. Indicateur n°1 : évolution des concentrations en nitrates dans les ESU et les ESO

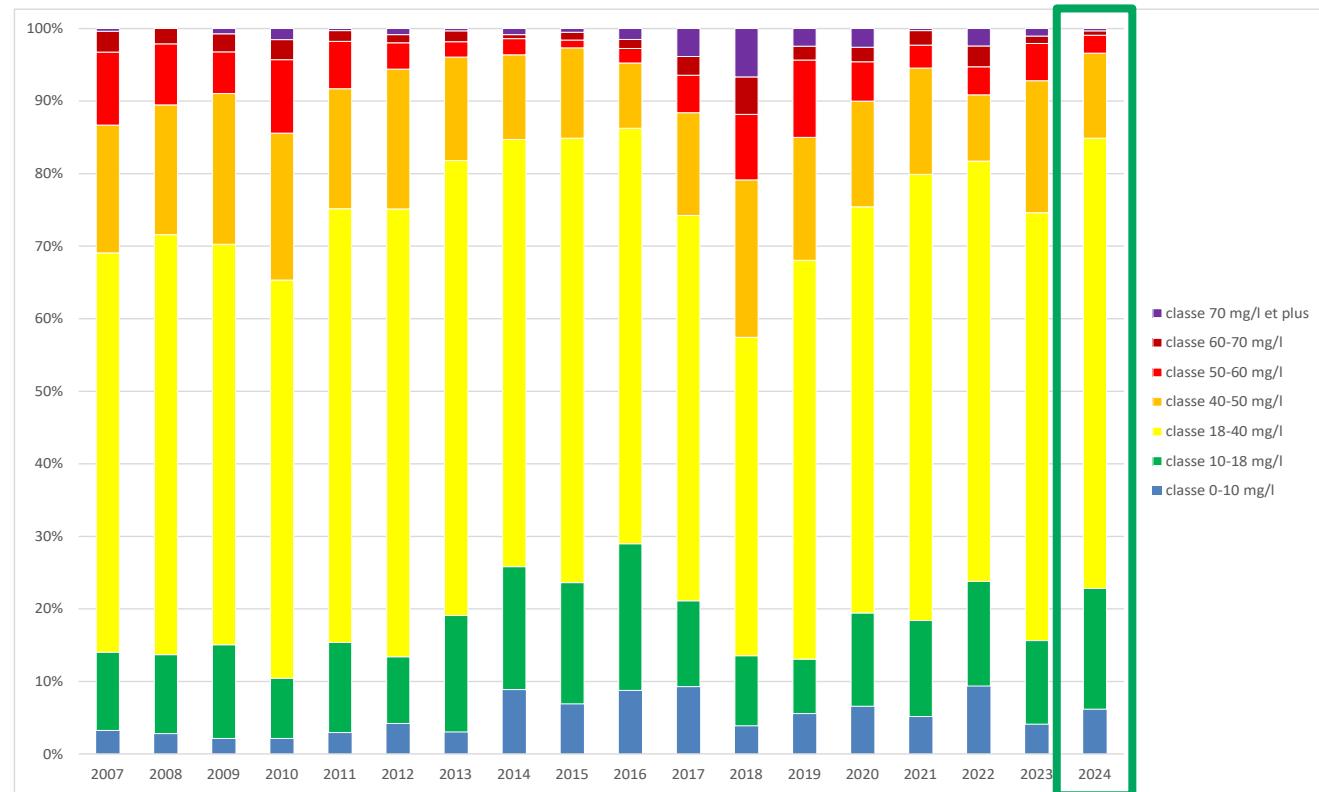
- **ESO (2/2) : évolution spatiale 2023→ 2024** (NB : les points de suivi peuvent être différents)



1. Indicateur n°1 : évolution des concentrations en nitrates dans les ESU et les ESO

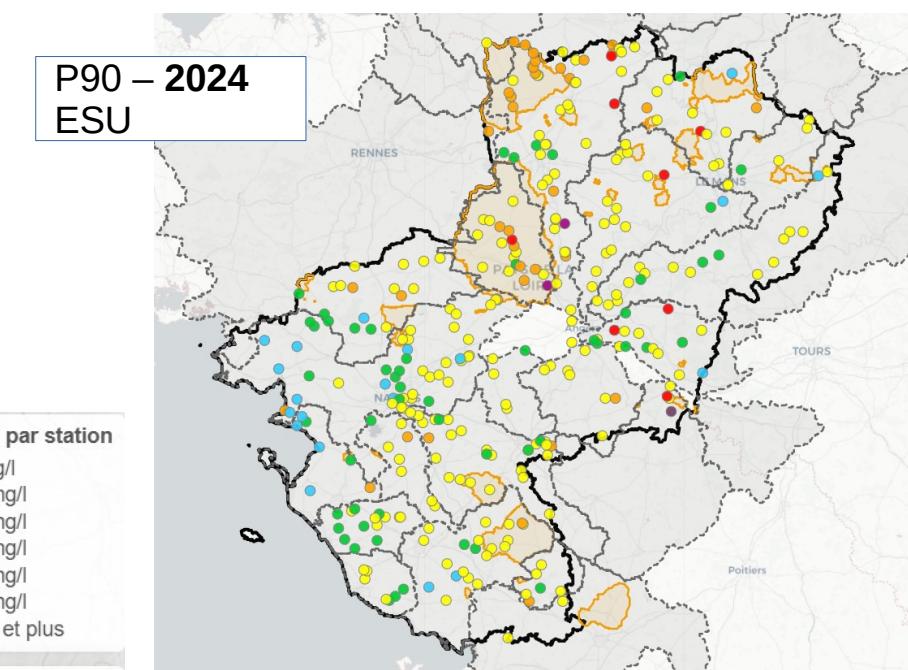
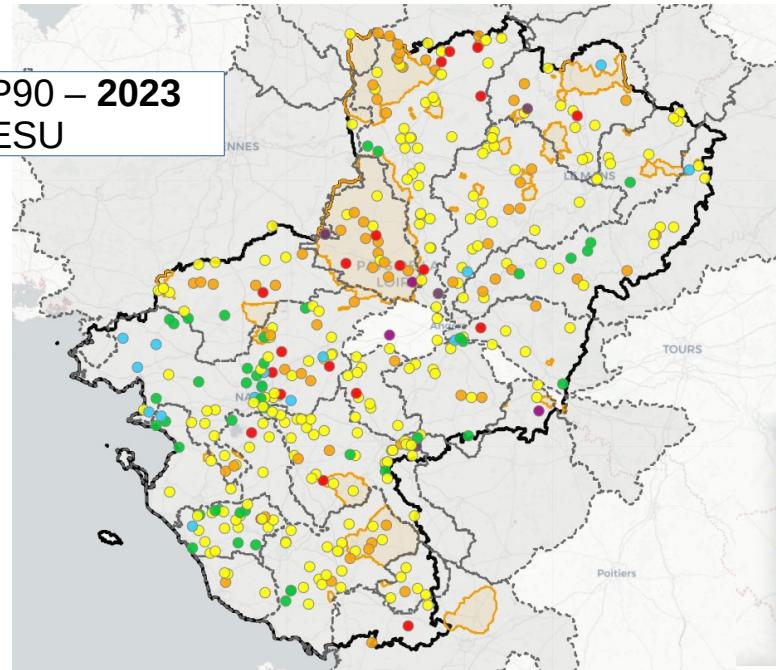
ESU (1/2) :

- *Variabilité interannuelle*
- *Tendance à l'amélioration jusqu'en 2015-2016, puis dégradation marquée en 2017 et 2018, nouvelle amélioration sur la période 2019-2022, et une dégradation en 2023.*
- *En 2024 : diminution de la part de stations > 18mg/L (autour de 80 %) et en particulier celles > 40mg/L (15%)*



1. Indicateur n°1 : évolution des concentrations en nitrates dans les ESU et les ESO

- **ESU (2/2) : évolution spatiale 2023→ 2024** (NB : les points de suivi peuvent être différents)



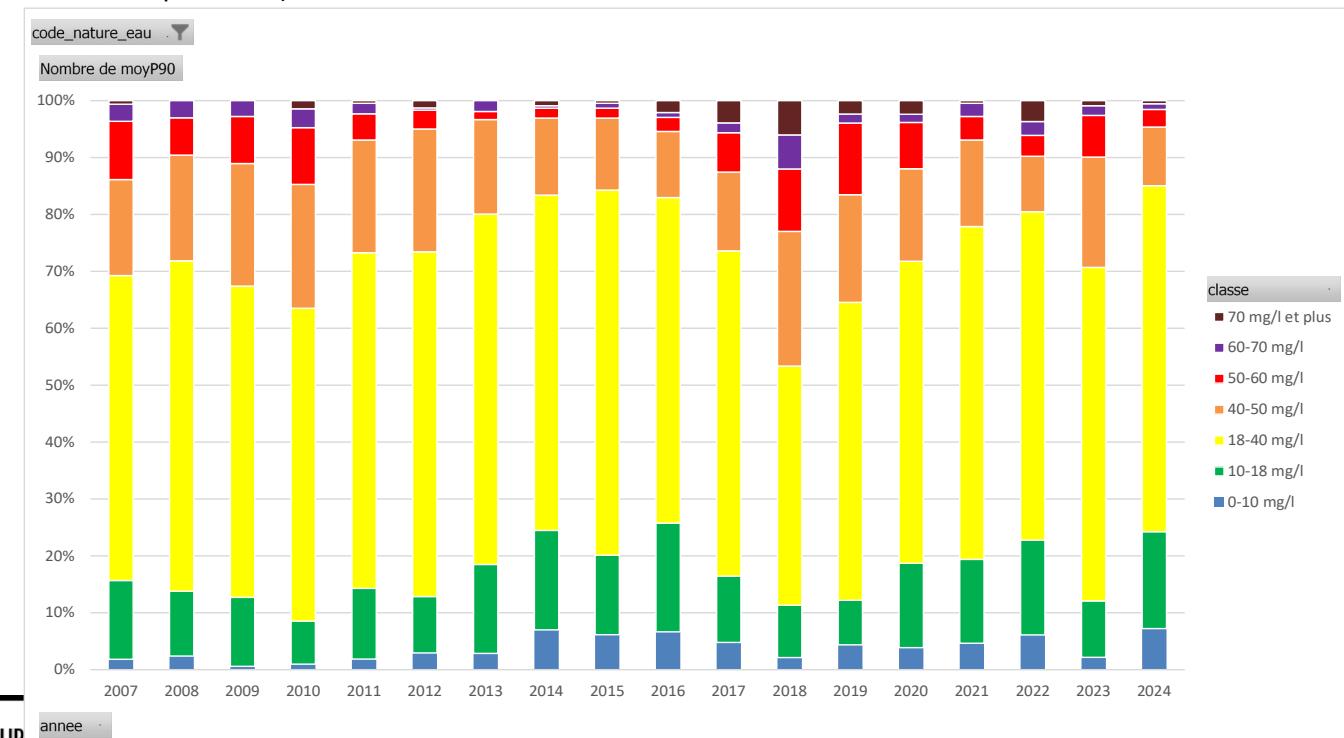
1. Indicateur n°1 : évolution des concentrations en nitrates dans les ESU et les ESO

ESU : Evolution 2007-2024 des moyennes de P90 des stations par bassin versant

(NB : certains BV peuvent ne pas avoir de données chaque année)

Après une dégradation marquée en 2017-2018, une situation qui s'améliore globalement entre 2019 et 2022 (notamment sur le nombre de BV en dessous de 18mg/L), puis en 2023 la situation s'est dégradée.

En 2024 : diminution du nombre de BV au dessus de 18 mg/L, en particulier le nombre de BV au dessus 40 mg/L.



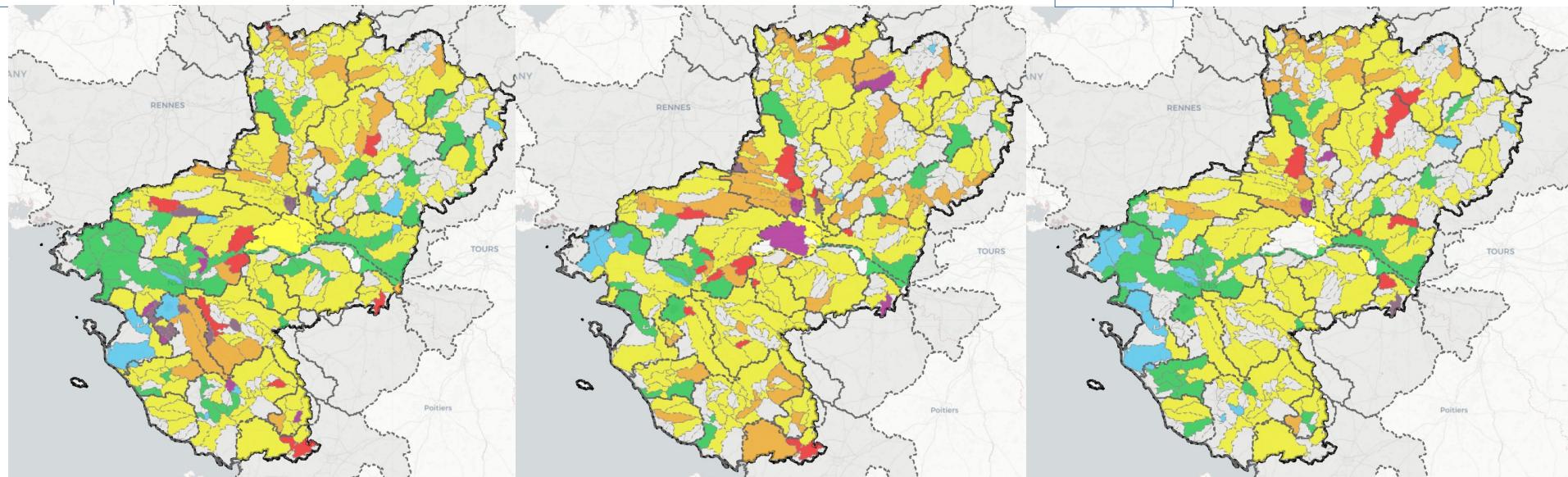
1. Indicateur n°1 : évolution des concentrations en nitrates dans les ESU et les ESO

- **ESU** : Evolution 20202-2024 des moyennes de P90 des stations par bassin versant (NB : certains BV peuvent ne pas avoir de données chaque année)

2022

2023

2024

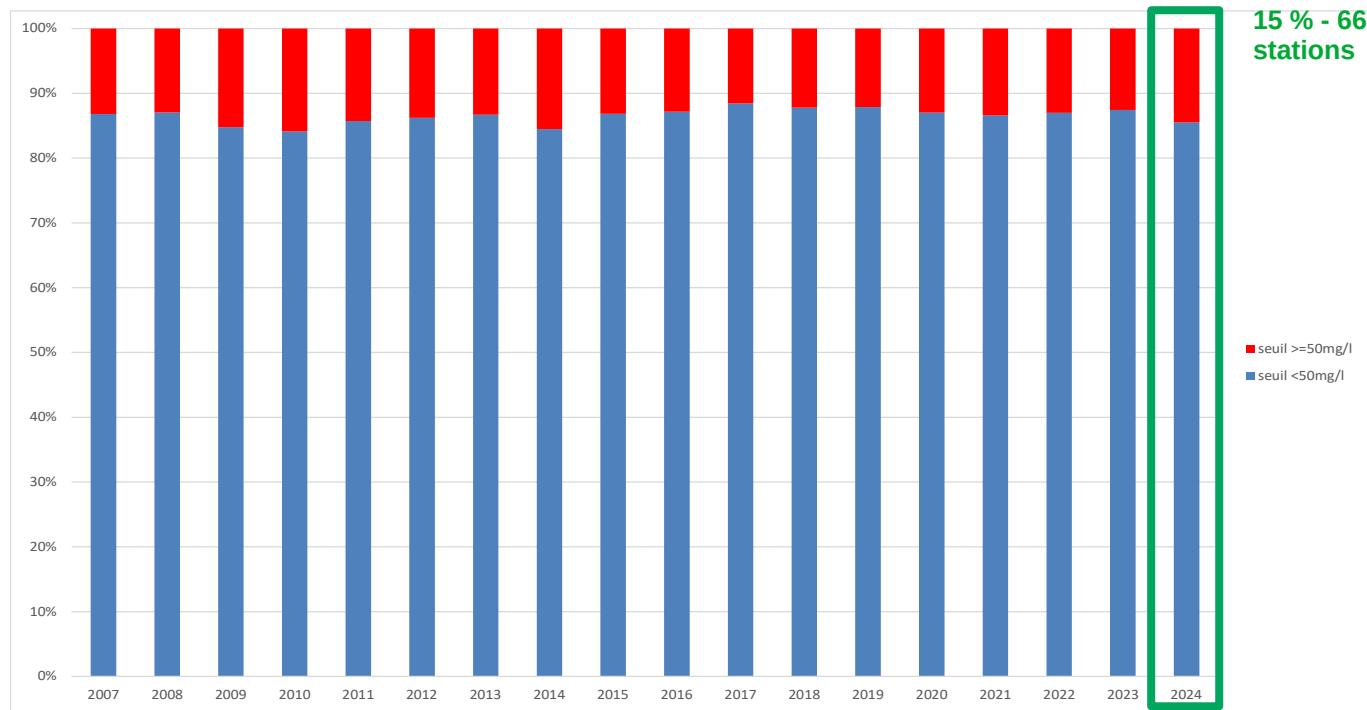


2. Indicateur n°2 : pourcentage de points de mesure pour lesquels la norme de 50mg/L est dépassée (en P90)

Répartition des stations ESO par rapport au seuil de 50 mg/l

ESO :

Stabilité dans les eaux souterraines

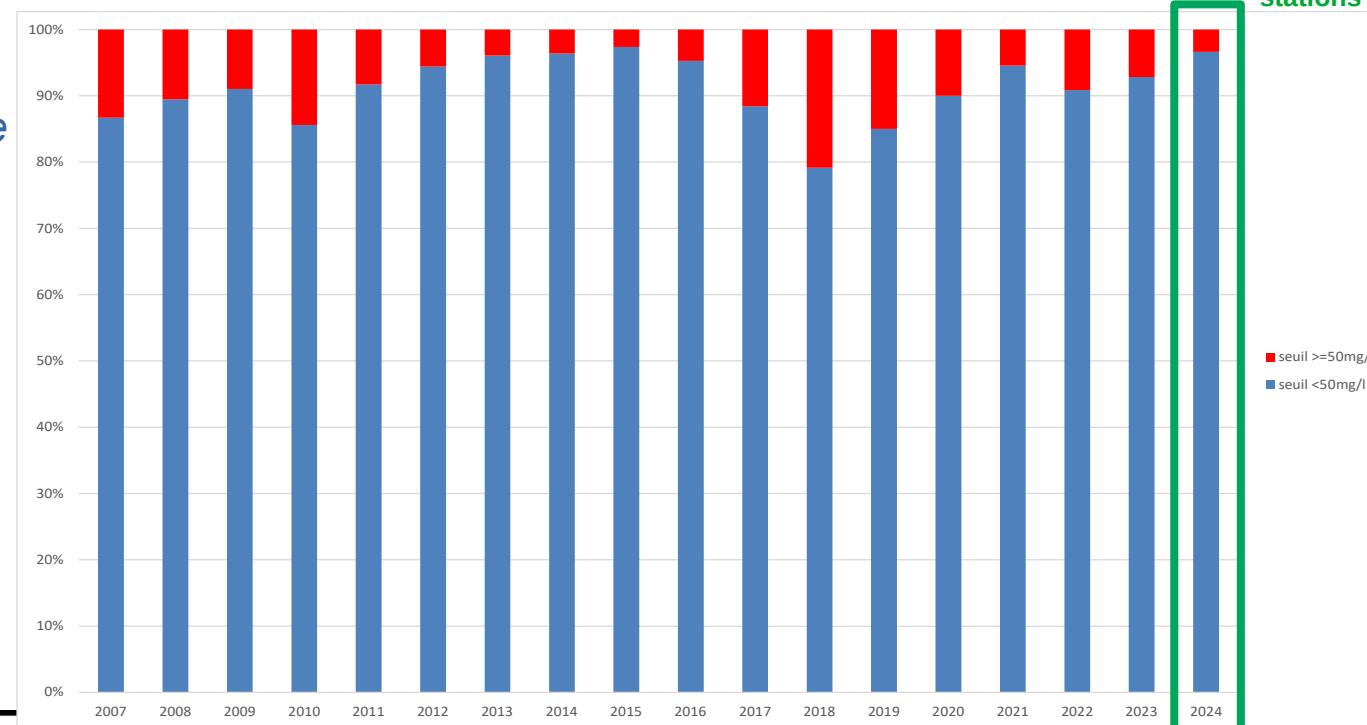


2. Indicateur n°2 : pourcentage de points de mesure pour lesquels la norme de 50mg/L est dépassée (en P90)

Répartition des stations ESU par rapport au seuil de 50 mg/l

ESU :

Une dégradation marquée en 2017-2018, puis amélioration sur 2019-2024.

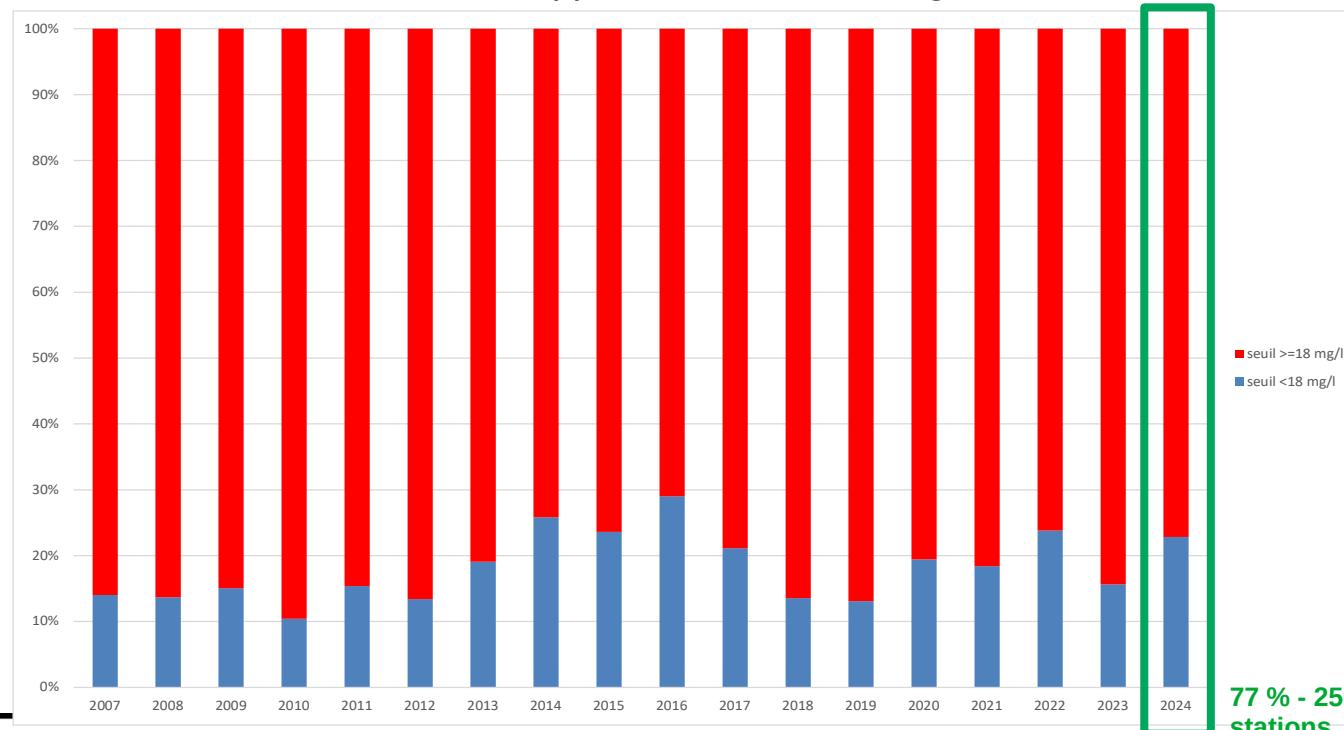


2. Indicateur n°2 : pourcentage de points de mesure pour lesquels la norme de 18mg/L est dépassée (en P90)

Répartition des stations ESU par rapport au seuil de 18 mg/l

ESU :

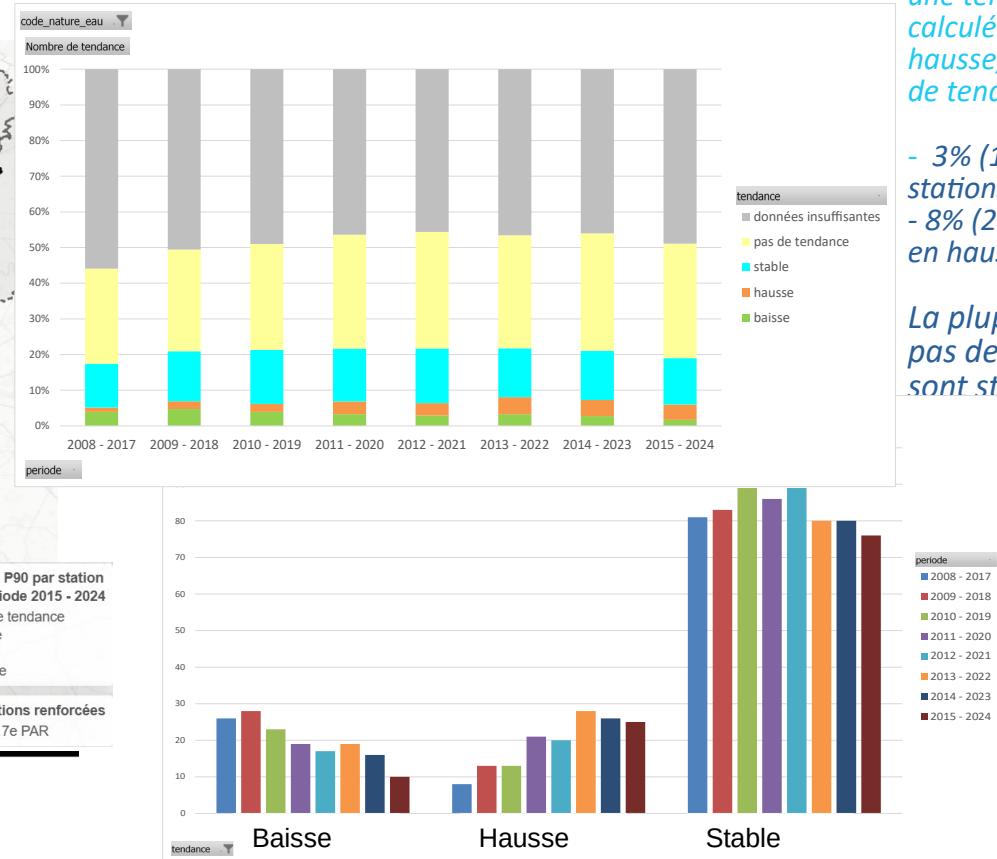
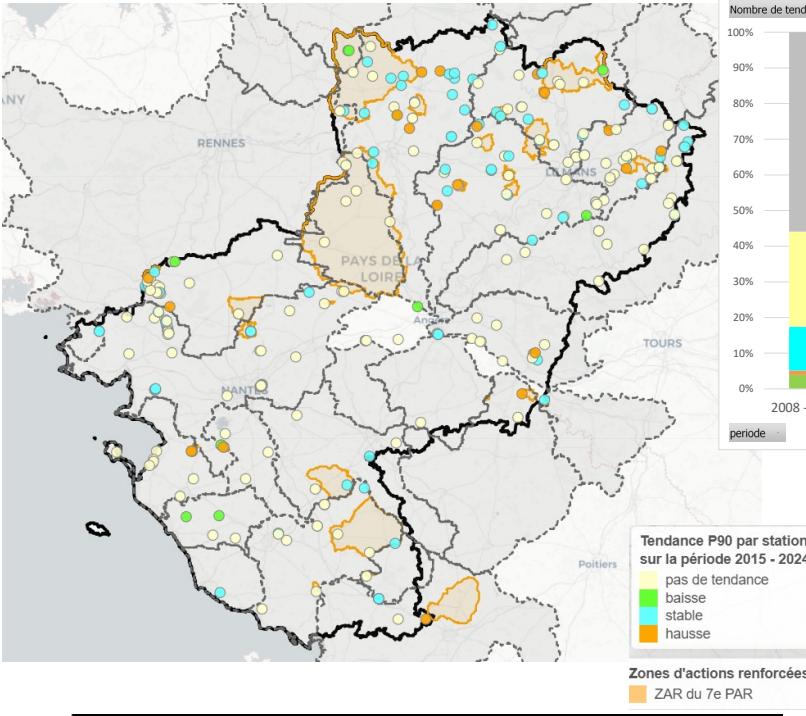
Une dégradation marquée en 2017-2018, puis amélioration sur 2019-2022, puis stabilité (fluctuation autour de 80%).



77 % - 250 stations

3. Indicateur n°3 : % de points présentant une évolution des concentrations à la baisse, à la hausse ou stable sur 10 ans

- ESO : tendance 2015-2024



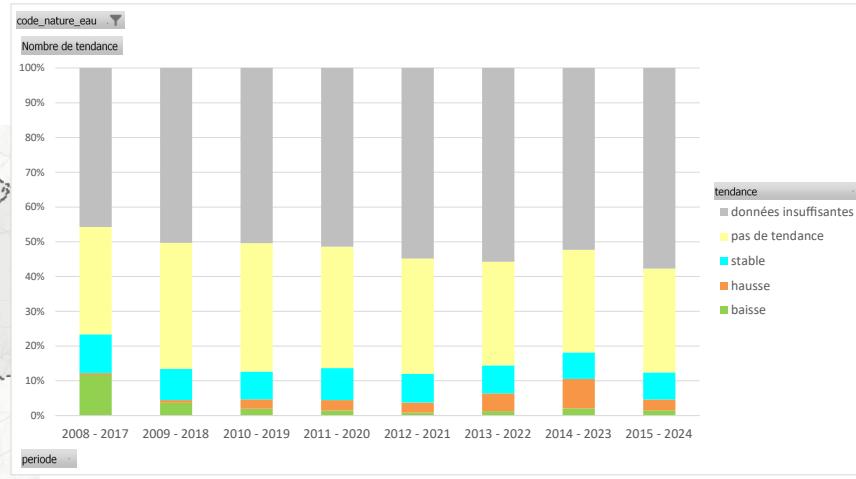
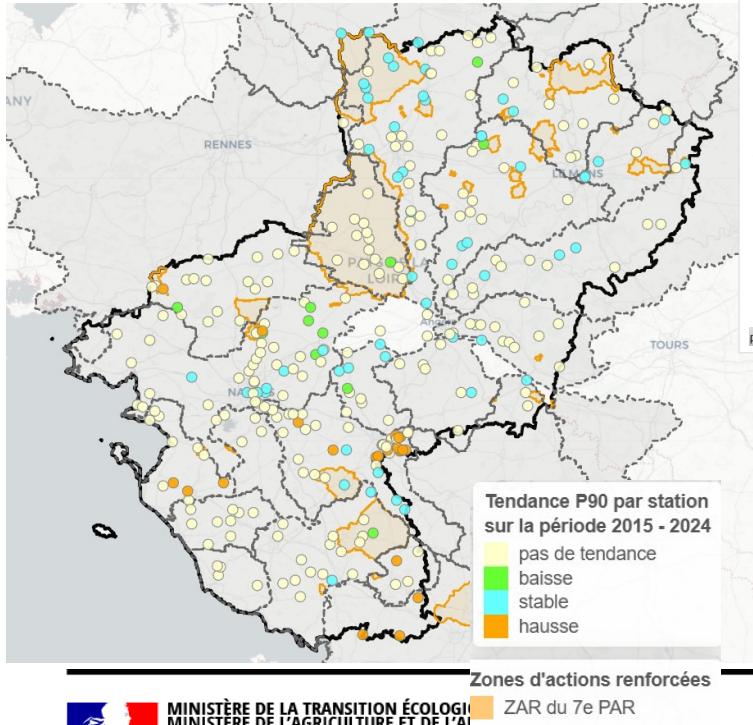
299 stations avec une tendance calculée (baisse, hausse, stable, pas de tendance)

- 3% (10) de stations en baisse
- 8% (25) de stations en hausse

La plupart n'ont pas de tendance ou sont stables (89%)

3. Indicateur n°3 : % de points présentant une évolution des concentrations à la baisse, à la hausse ou stable sur 10 ans

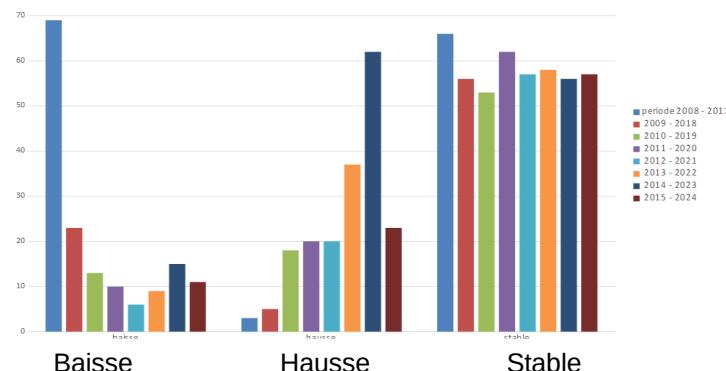
ESU : tendance 2015-2024



310 stations avec une tendance calculée/733

- 3 % (11) des stations en baisse
- 7 % (23) des stations en hausse

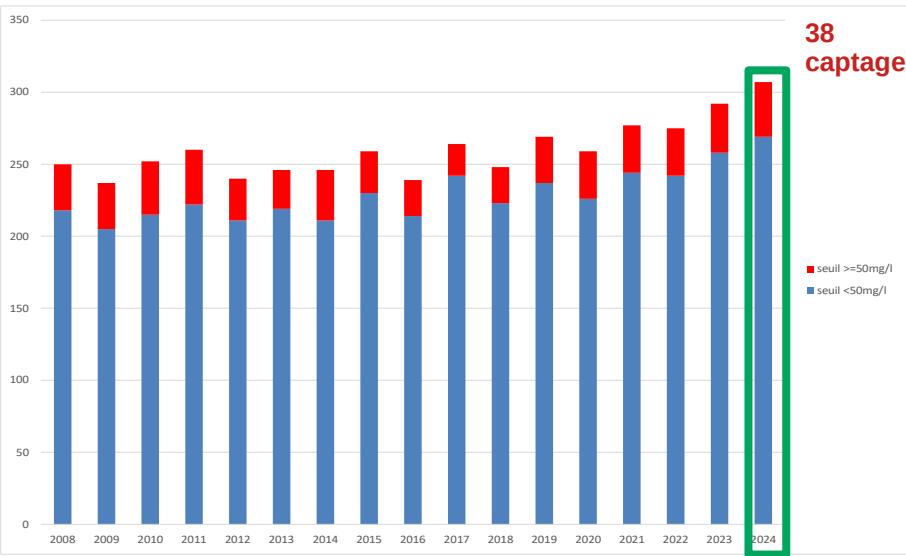
La plupart n'ont pas de tendance ou sont stables (90%)



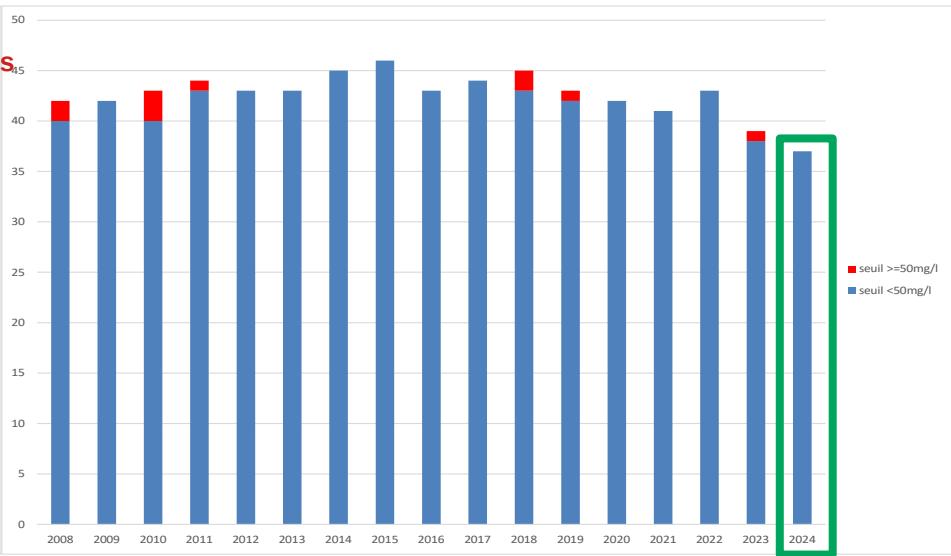
4. Indicateur n°4 : Nombre de captages AEP en ESU et ESO pour lesquels la norme de 50mg/l est dépassée (eaux brutes)

ESO et ESU : *relative stabilité du nombre de captages AEP > 50mg/L*

Captages ESO



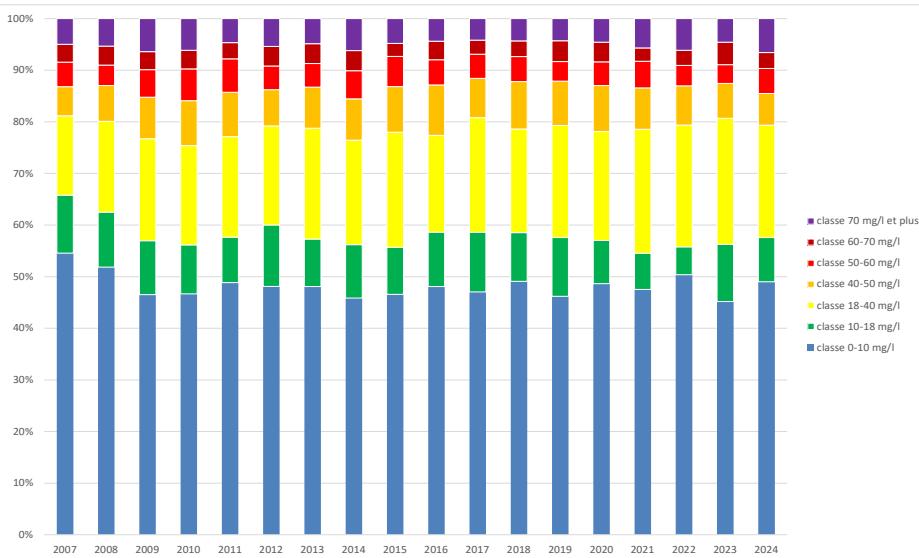
Captages ESU



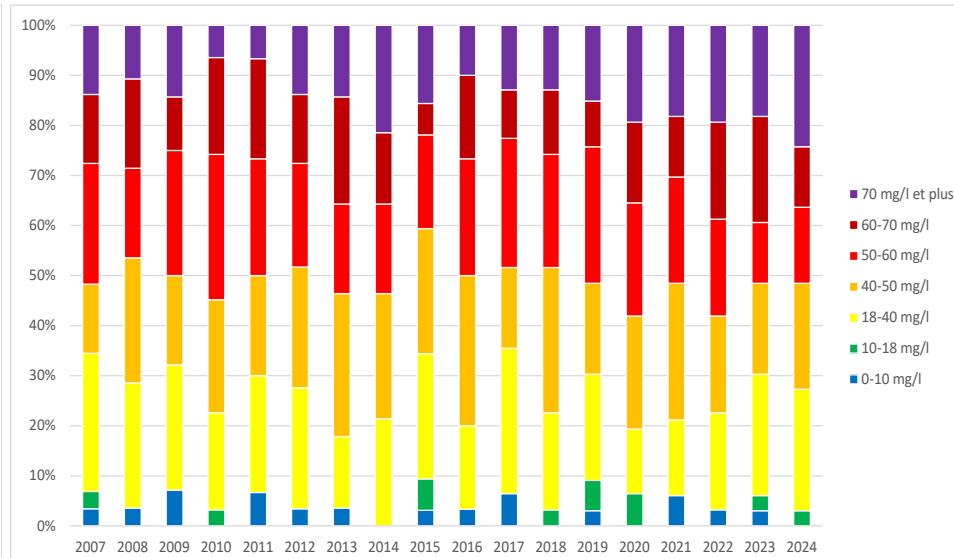
5. Hors indicateurs suivi PAR : zoom sur les captages prioritaires (1/2)

ESO : comparaison évolution toutes stations (à gauche) et captages prioritaires (à droite)

Répartition des P90 - toutes stations ESO



Répartition des P90 – captages prioritaires ESO

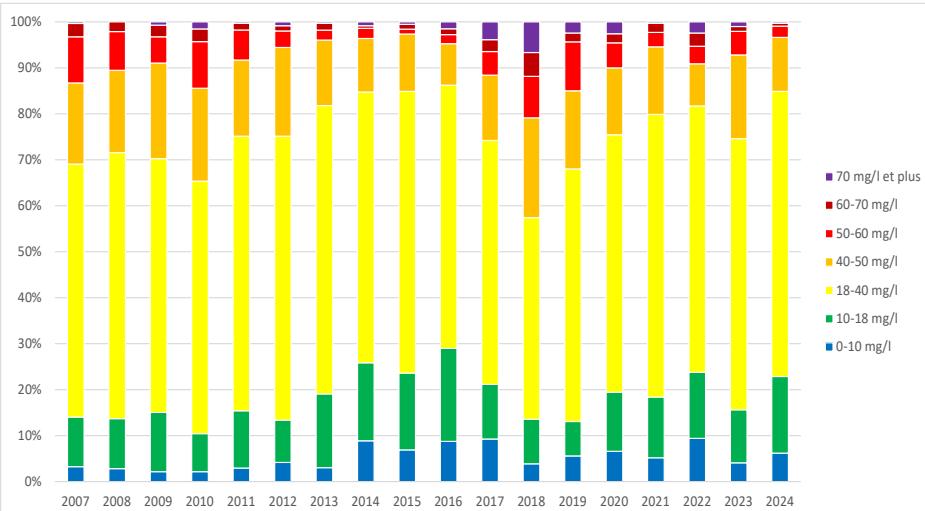


*Une situation très dégradée pour les captages prioritaires
(70 % (24/33)des captages prioritaires P90>40mg/L)*

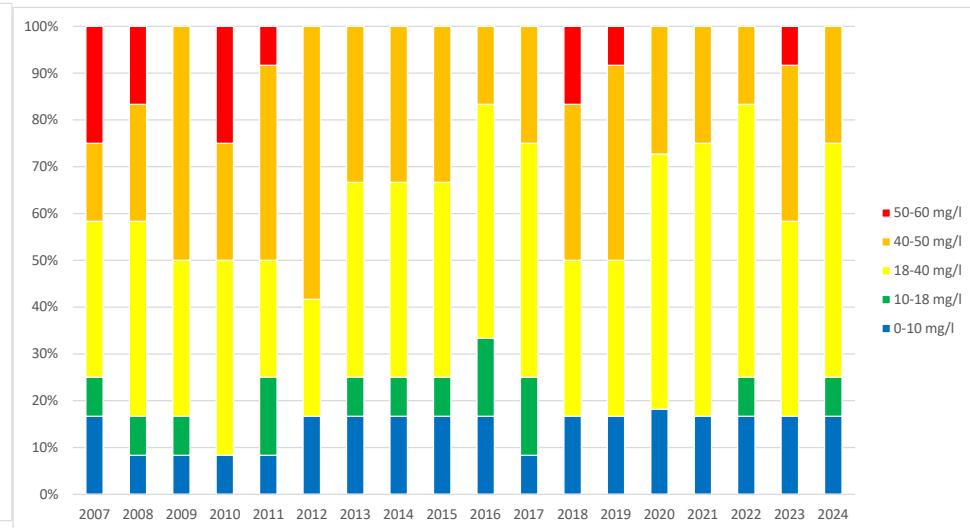
5. Hors indicateurs suivi PAR : zoom sur les captages prioritaires (2/2)

ESU : comparaison évolution toutes stations (à gauche) et captages prioritaires (à droite)

Répartition des P90 - toutes stations ESU



Répartition des P90 – captages prioritaires ESU



Plus de 20 % (3/12) des captages avec un P90>40mg/L
Entre 70-80 % (9/12) des captages avec un P90>18mg/L²²

En synthèse – enseignements apportés par les données « eau » 2024

- **Stabilité des valeurs en ESO** (notamment 15 % des points de prélèvements encore > 50mg/L) ;
- **Pour les valeurs en ESU :**
 - une situation qui s'améliore globalement entre 2019 et 2022, puis dégradation en 2023
 - En 2024, une situation qui s'améliore par rapport à 2023
 - Fluctuation interannuelle, mais pas de tendance nette et durable à l'amélioration
- **AEP** : stabilité du nombre de captages en ESO et en ESU au-dessus du seuil de 50mg/L (38 en 2024);
- **Captages prioritaires :**
 - ESU : situation similaire aux autres stations ;
 - ESO : situation très dégradée, stable ;
 - Encore beaucoup de captages prioritaires > 40mg/L (sup à 20% en ESU et 70 % en ESO).

- Une baisse des concentrations en 2024, mais globalement pas de signal fort sur les tendances sur 10 ans
- Un travail d'analyse statistique fin des données en cours par le CEREMA pour identifier des facteurs explicatifs (pluie, débit, sol, pratiques, etc.)



- Questions -



INDICATEURS DE SUIVI DU 6ème PAR :

- Données nitrates dans l'eau
- **Contexte agricole et pratiques culturales**
- Pression azotée



Contexte agricole

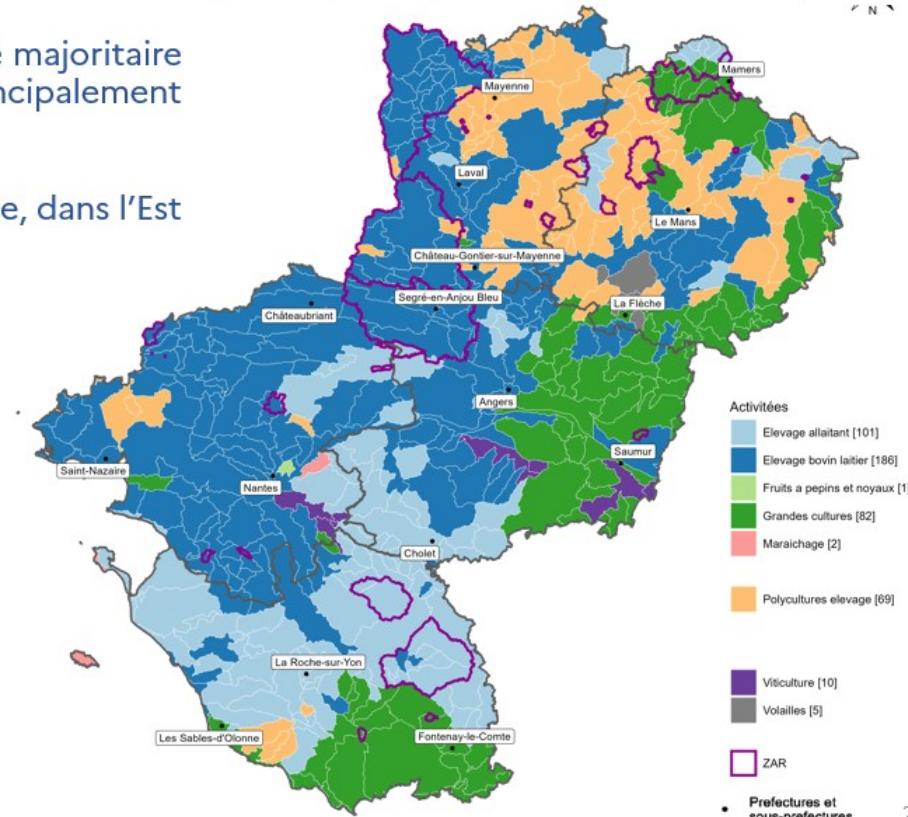
Activité agricole majoritaire à l'échelle des masses d'eau

Activité agricole majoritaire pour la campagne 2023-2024 d'après la SAU

- Près de 63 % des masses d'eau ont une activité majoritaire en élevage bovin (allaitant et laitier), principalement localisée au centre et à l'ouest de la région.
- Dominance des grandes cultures en Sud Vendée, dans l'Est de la Sarthe et du Maine-et-Loire.

Activité	Pourcentage des ME (%)
Élevage bovin laitier	41%
Élevage allaitant	22%
Grandes cultures	18%
Polycultures élevage	15%

/!\ Le code NAF de l'activité principale des exploitations est issu des données déclarées à la MSA

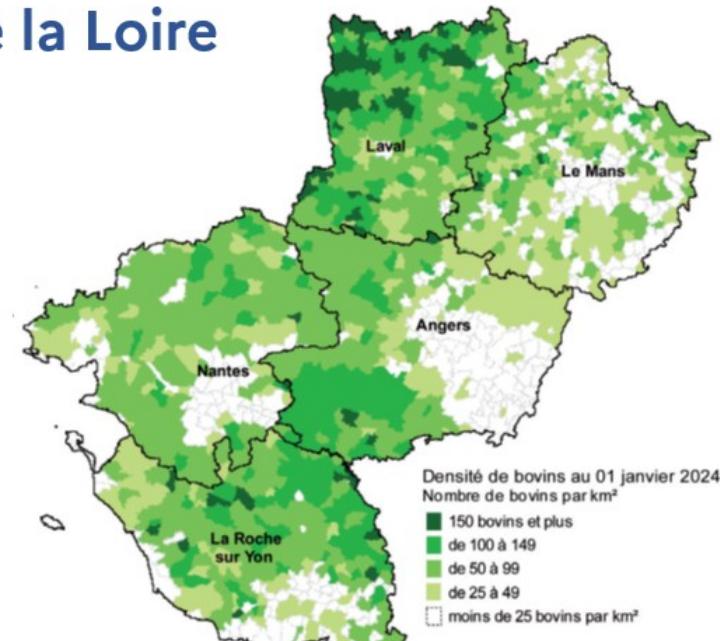
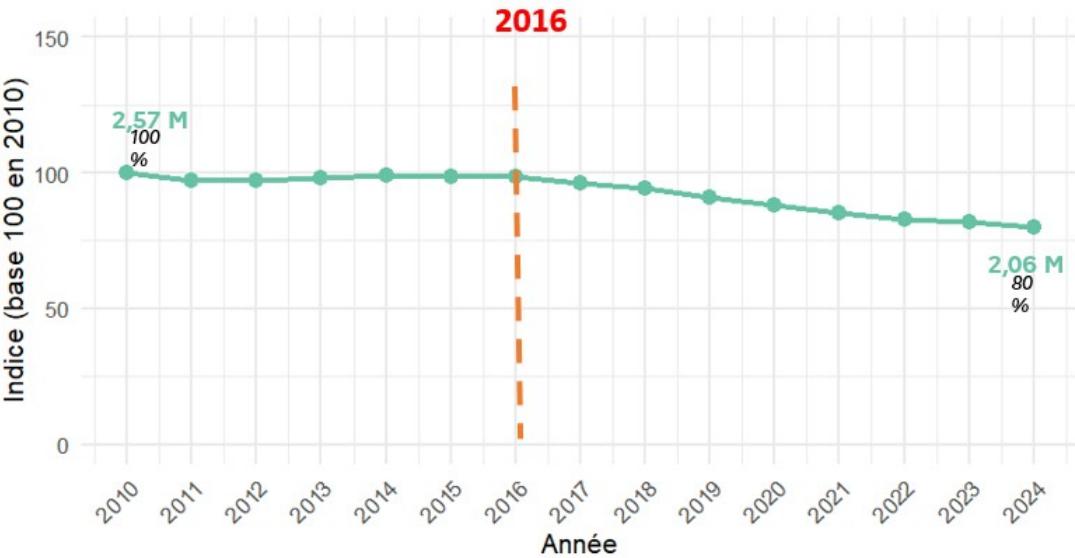




Contexte agricole :

Tendances récentes du nombre de bovins et de la production en Pays de la Loire

Evolution normalisée de l'effectif des bovins dans les exploitations en fin d'année
(exprimé en tête)



Le troupeau bovin régional se compose de deux cheptels conséquents : laitier d'une part (Mayenne, Loire-Atlantique...) et allaitant d'autre part (Vendée, Maine-et-Loire...)



Contexte météorologique de la campagne 2023-2024

Sur l'ensemble de la région, la fin de l'été 2023 a été plus chaude que la moyenne avec une pluviométrie souvent importante.

2023

Sep.

Oct.

Nov.

Déc.

2024

Janv.

Fév.

Fin d'été plus chaude que la normale.
Automne marqué par des précipitations
intenses et continues
(1.5x à 2x la normale)

Parcelles détrempées, accès compliqué

Températures douces et précipitations
excédentaires

Conditions plutôt favorables aux maladies
pour les cultures d'hiver

2024

Mars

Avril

Mai

Jun

Juil.

Août

Précipitation régulières et températures
moyennes

Perturbation des semis, enracinements et
récoltes des cultures

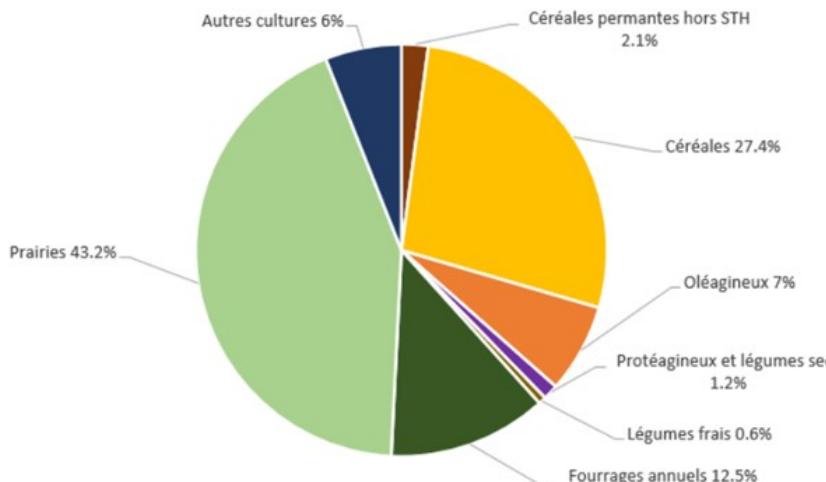
Mois de juillet frais et un mois d'aout un peu plus
chaud, sec et ensoleillé

Les rendements restent en tendance très bas, car
fortement impactés par les conditions
météorologiques



Assolement 2023-2024

Assolement des Pays de la Loire – surfaces 2024



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - SSP / Ministère en charge de l'agriculture

Tableau 1: rendements régionaux décevants sauf en maïs
Surfaces, rendements et productions des grandes cultures en Pays de la Loire - récolte 2024

Cultures	Surface 2024 (ha)	Évolution 2024 / 2019-2023	Rendement 2024 (q/ha)	Évolution 2024 / 2019-2023	Production 2024 (1 000 q)	Évolution 2024 / 2019-2023
Céréales : 592 350 ha dont						
Blé tendre	292 870	-19 %	55	-22 %	16 108	-38 %
Orge d'hiver	59 860	-14 %	53	-19 %	3 173	-31 %
Orge de printemps	17 077	73 %	48	-3 %	820	69 %
Triticale	19 591	-42 %	42	-27 %	823	-58 %
Blé dur	20 012	-12 %	63	-4 %	1 261	-15 %
Avoine	3 605	-26 %	38	-30 %	137	-49 %
Maïs grain*	149 829	14 %	94	10 %	14 084	25 %
Oléoprotéagineux : 172 640 ha dont						
Colza	92 966	19 %	24	-24 %	2 231	-11 %
Tournesol	54 293	13 %	18	-28 %	977	-19 %
Pois protéagineux	4 673	-8 %	26	-32 %	121	-38 %
Maïs fourrage	228 658	-5 %	137	17 %	31 326	11 %

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle provisoire – et FranceAgriMer Pays de la Loire

N.B. : les surfaces sont celles de la PAC 2024, quasi-définitives

*Maïs grain : dont 13 700 ha de maïs grain humide ; la surface globale grain + fourrage augmente de 2 % par rapport à celle de 2019-2023



Fertilisation azotée minérale Nmin

d'après les enquêtes pratiques culturales (MASA/SSP/SRISE)

Evolution des valeurs médianes de la fertilisation azotée minérale (Unités Nmin/ha)

Région Pays de la Loire - toutes situations parcellaires

Cultures enquêtées	Campagne 2013-2014	Campagne 2016-2017	Campagne 2020-2021		
	médiane	médiane	médiane	Q1	Q3
Blé tendre	160	159	151	115	180
Blé dur	204	203	214	175	243
Orges	121	112	111	90	142
Triticale	108	101	103	86	130
Colza	140	139	120	95	155
Tournesol	39	37	18	0	55
Pois protéagineux	0	0	0	0	0
Mais fourrage	25	16	33,5	11	82
Mais grain	115	101	85	28	156

Source : SSP/Agreste - enquêtes pratiques culturales grandes cultures (PKGC)

Médiane (centile 50) : la dose apportée est inférieure à cette valeur pour la moitié des surfaces implantées

la dose apportée est supérieure à cette valeur pour la moitié des surfaces implantées

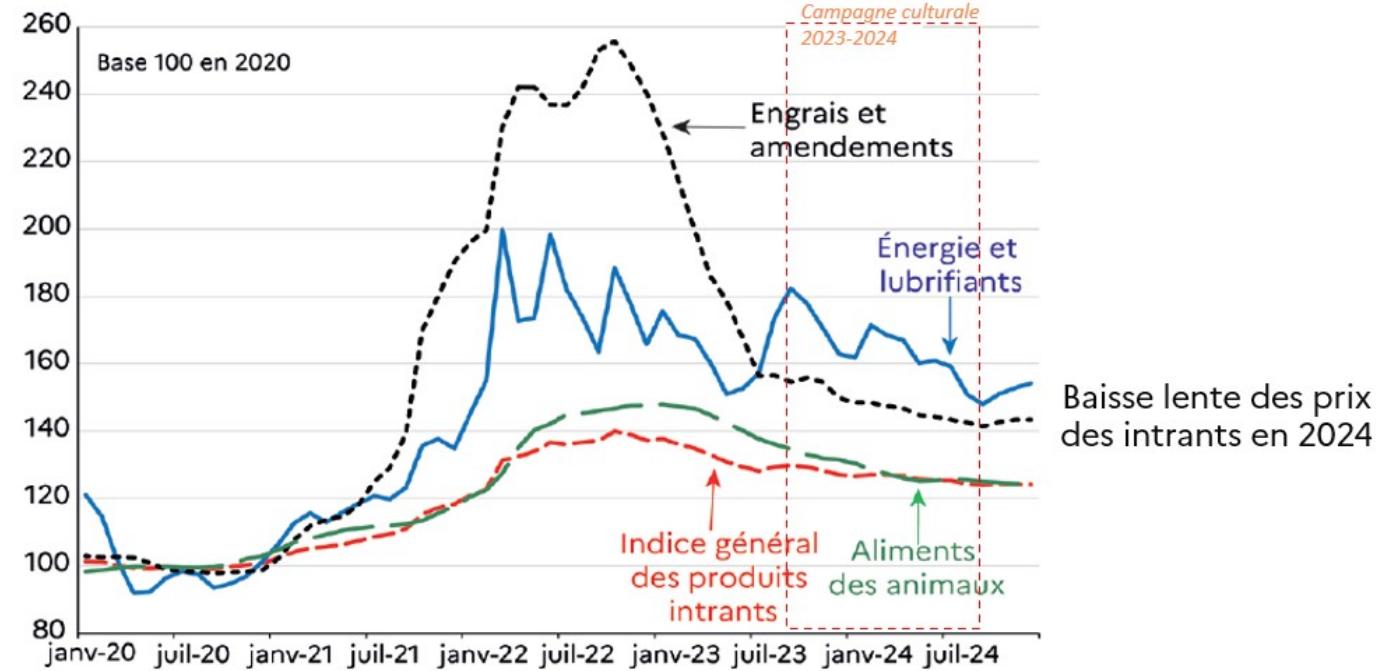
Q1 (centile 25) : la dose apportée est inférieure à cette valeur pour un quart des surfaces

Q3 (centile 75) : la dose apportée est supérieure à cette valeur pour un quart des surfaces



Evolution du cours des engrais

Graphique 1: malgré leur détente, les coûts de production restent élevés et supérieurs à la moyenne 2019-2023



Source : Insee - Agreste



INDICATEURS DE SUIVI DU 6ème PAR :

- Données nitrates dans l'eau
- Contexte agricole et pratiques culturales
- **Pression azotée**

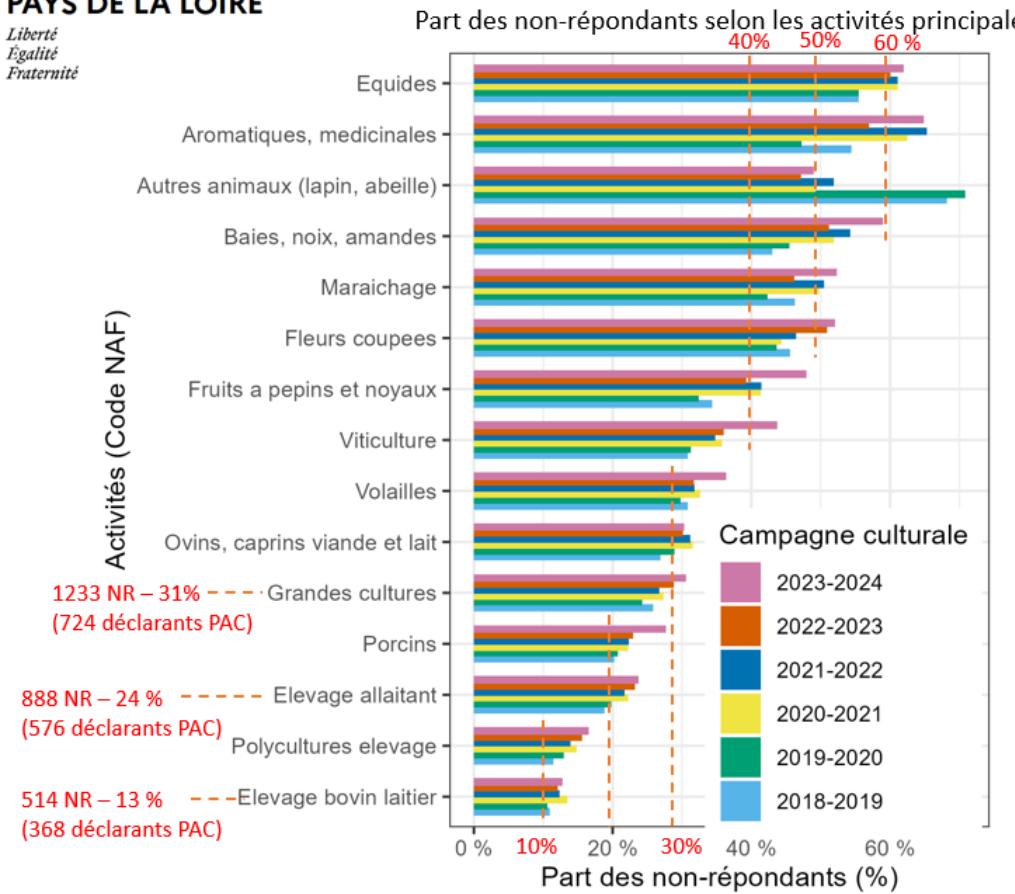
Bilan de la collecte des données de la campagne 2023-2024

- Sur 24 708 exploitations concernées
 - > 17 538 déclarations (71%)
 - > 16 607 déclarations exploitables (67%)

- Sur les 2,2 Mha de SAU
 - > 85% de SAU ont été déclarées
 - > 81% de SAU ont été exploités : 1,79 Mha

- Sur 17 538 déclarations transmises
 - > 21% en autonomie
 - > 79% par des prestataires

Analyse des non-répondants par type d'activité

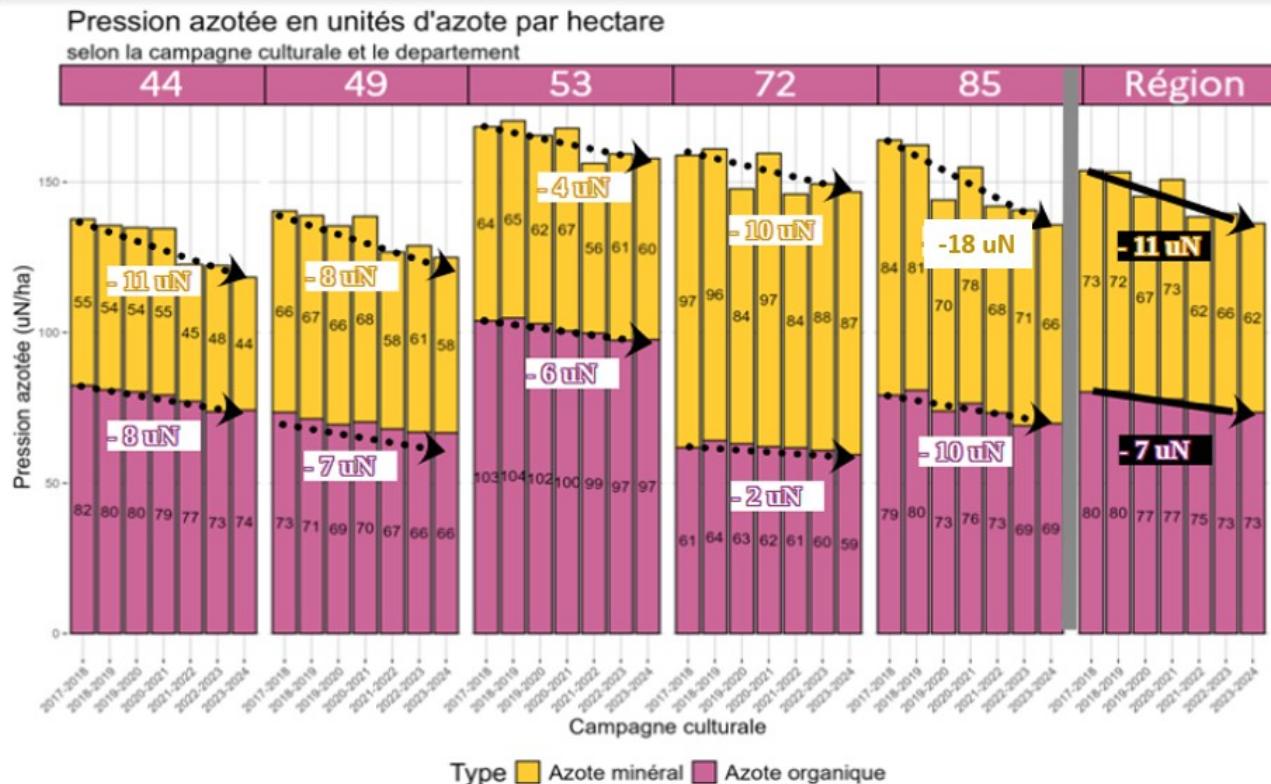


On observe une tendance à la hausse de la non-réponse, plus particulièrement dans les filières agricoles spécialisées (maraîchage, viticulture etc.)



Evolution de la pression azotée totale

- De manière générale, les pratiques évoluent vers une baisse lente mais réelle au fur et à mesure des années





Evolution de la pression azotée totale

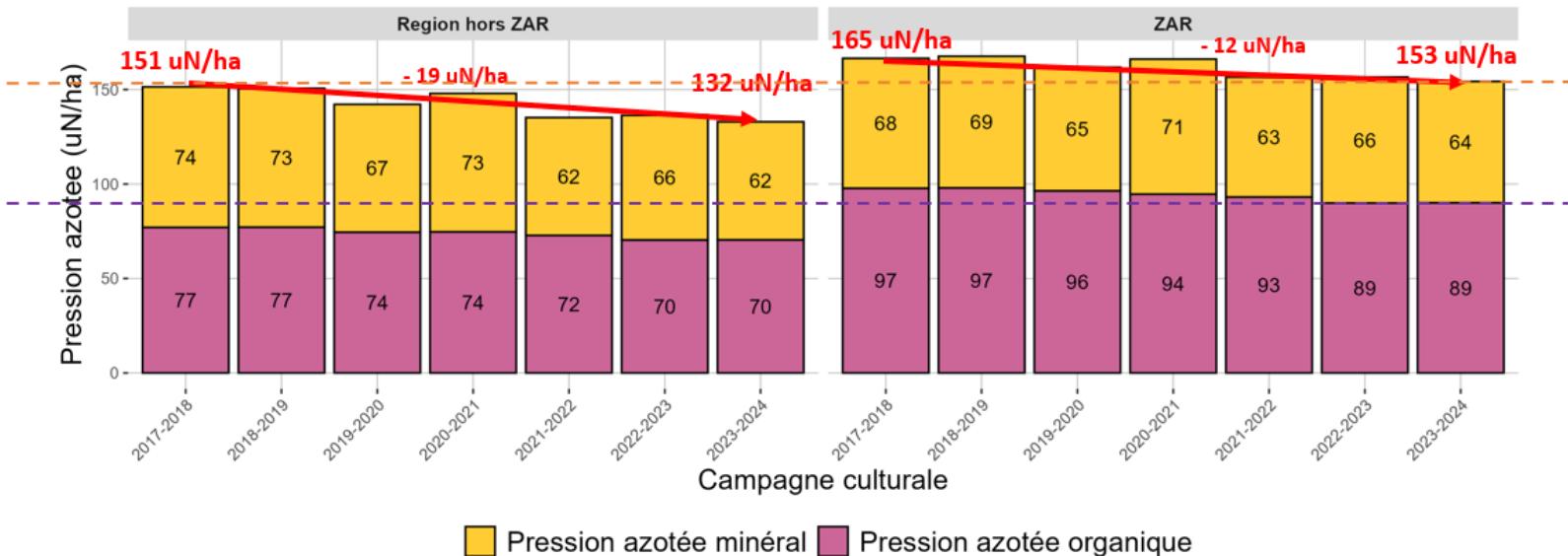
Une pression azotée minérale presque équivalente en ZAR et hors ZAR, mais une pression azotée organique sensiblement plus élevée en ZAR

L'évolution montre une baisse plus marquée dans les zones hors ZAR que dans les zones en ZAR

- SAU totale région hors ZAR = 1 512 525 ha soit 84% de la SAU exploitable
- SAU totale en ZAR = 273 795 ha soit 15% de la SAU exploitable

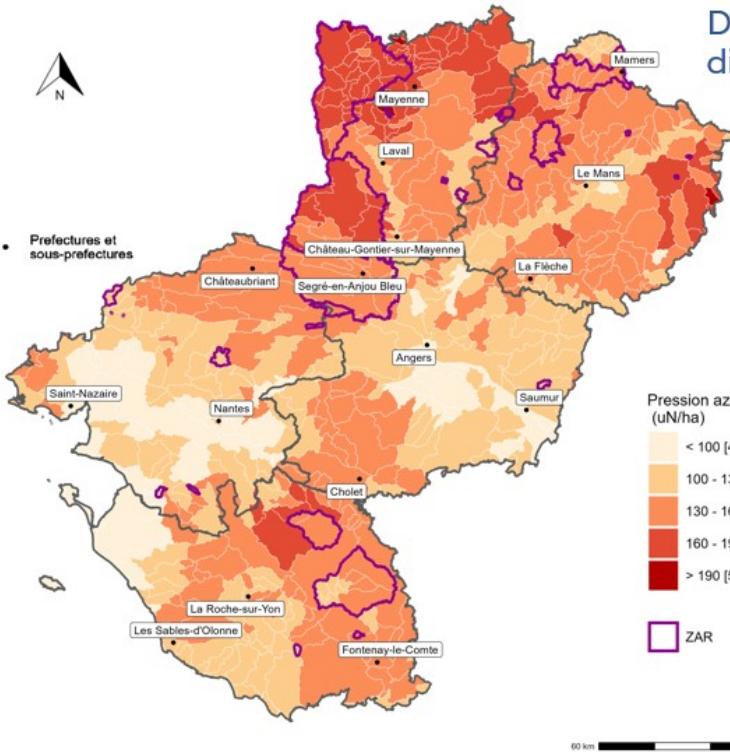
Pressions azotées

selon la campagne culturelle





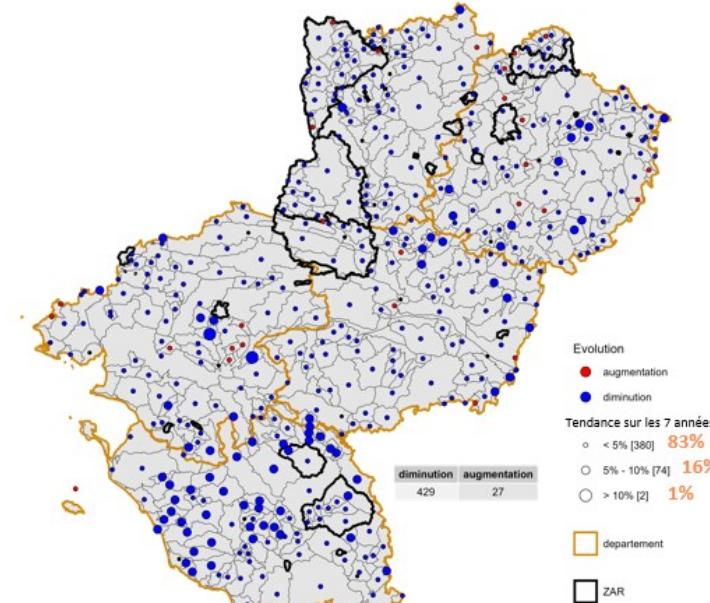
Quantité d'azote organique et minéral épandue par hectare de SAU pour la campagne 2023-2024



La gestion de l'azote dans la région s'améliore globalement, avec une baisse de la pression azotée dans de nombreuses zones

Depuis la première campagne, 94 % des masses d'eau ont connu une diminution, avec des variations généralement faibles, inférieures à 5 %

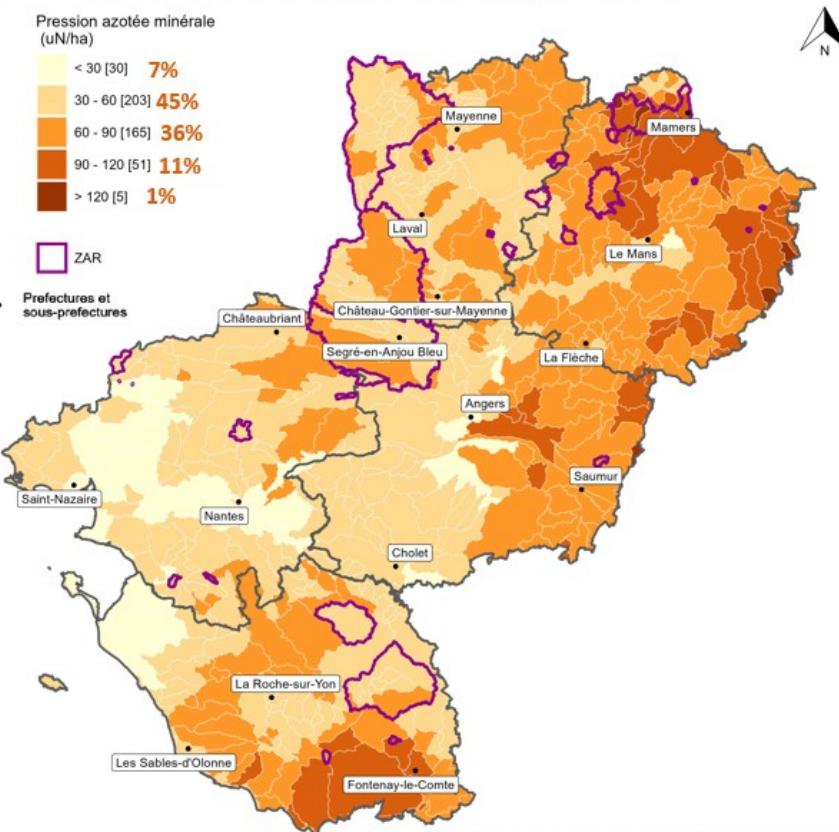
Evolution de la pression azotée totale depuis la campagne 2017-2018



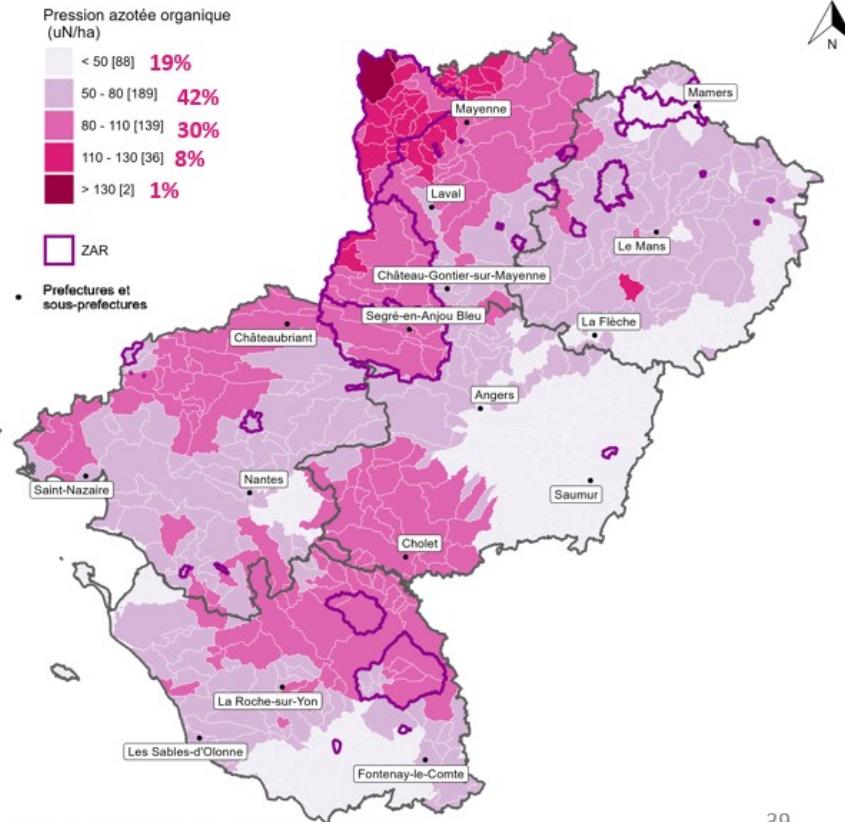
Pression azotée minérale et organique par masses d'eau

Liberté
Égalité
Fraternité

Quantité d'azote minéral épandue
par hectare de SAU pour la campagne 2023-2024



Quantité d'azote organique épandue
par hectare de SAU pour la campagne 2023-2024

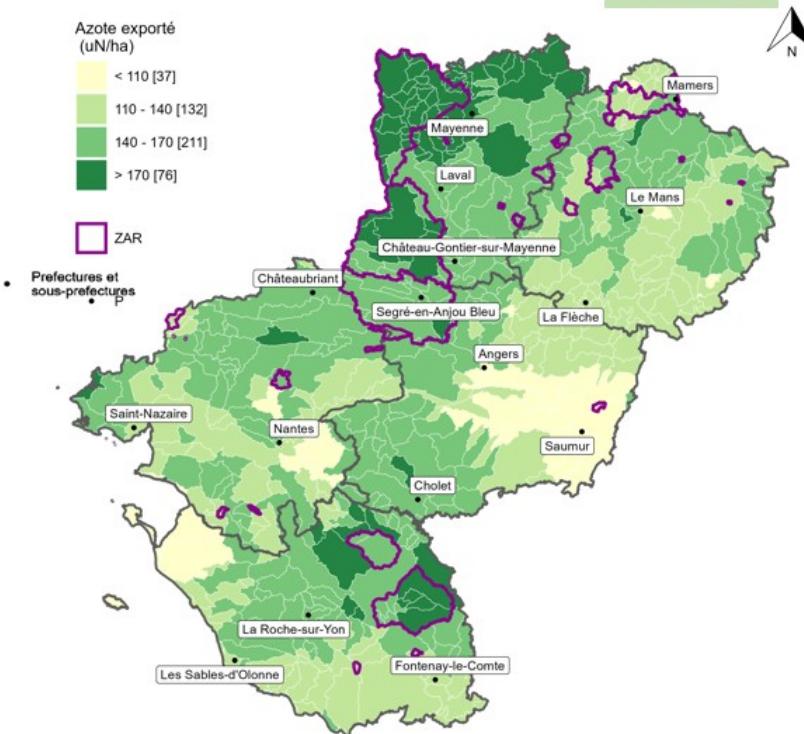




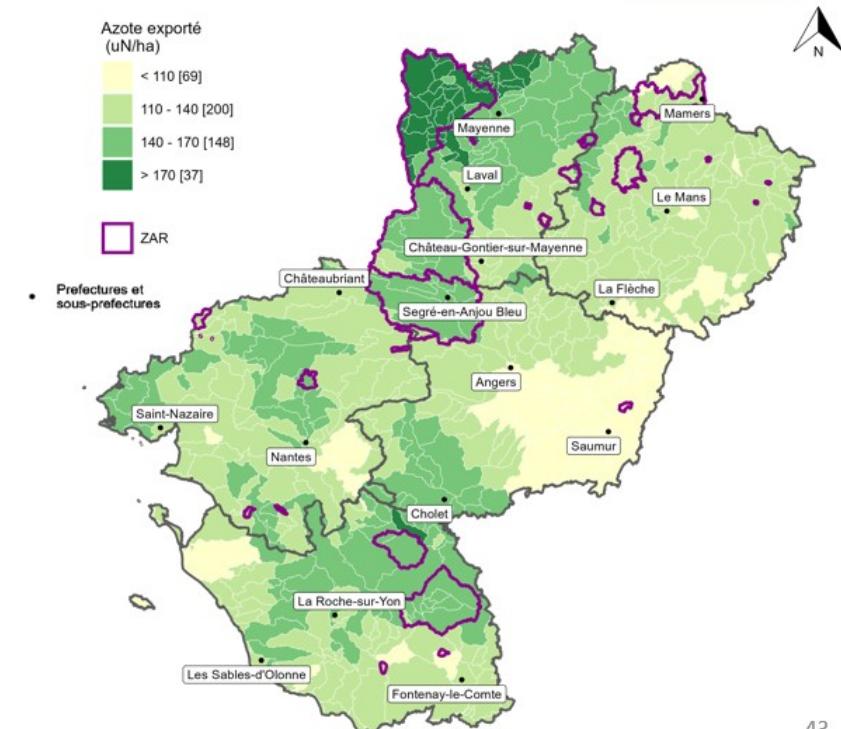
Azote exporté par les cultures à l'échelle des masses d'eau

L'azote exporté par les cultures varie en fonction des pratiques agricoles et des conditions climatiques

Quantité d'azote exporté par les productions végétales
par hectare de SAU pour la campagne 2022-2023



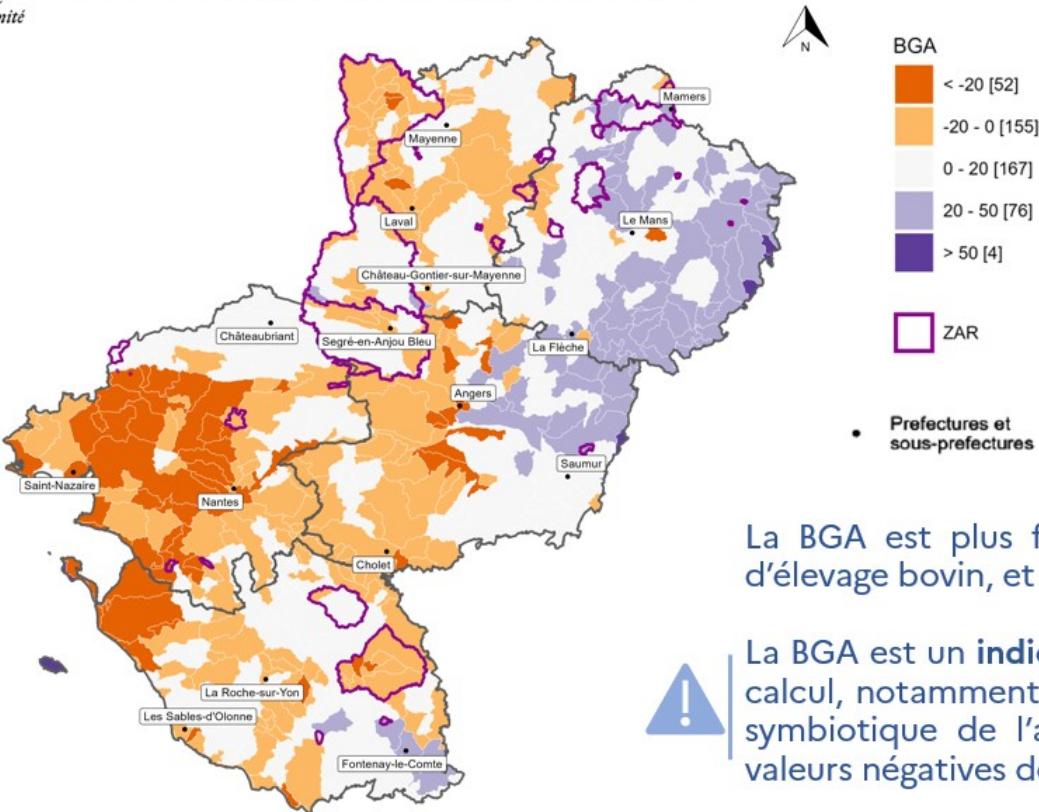
Quantité d'azote exporté par les productions végétales
par hectare de SAU pour la campagne 2023-2024



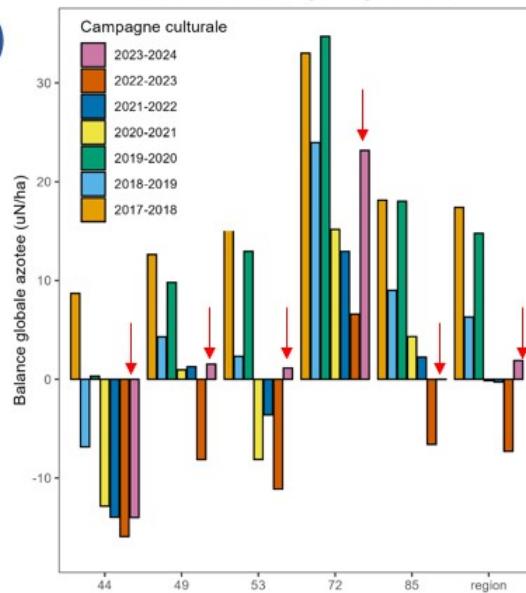


Balance Globale Azotée (BGA)

Balance Globale Azotée pour la campagne 2023-2024



Evolution des BGA par département



La BGA est plus faible dans les départements ayant une activité d'élevage bovin, et plus élevée dans les zones de grandes cultures.



La BGA est un **indicateur** qui présente des **biais liés à sa méthode** de calcul, notamment parce qu'elle ne prend pas en compte la fixation symbiotique de l'azote atmosphérique, ce qui peut expliquer les valeurs négatives de BGA observées sur les prairies.

$$\text{BGA} = (\text{Napport} - \text{Nexport}) / \text{SAU}$$





Synthèse de la campagne 2023-2024

Bilan de la Campagne

- ❖ Taux de déclaration = 71%
- ❖ Taux de SAU déclarée = 85%
- ❖ Taux de transmission via prestataires = 79%
- ❖ Taux de réponse en autonomie = 21%

Pression azotée

- ❖ PA totale évolue vers une baisse lente mais réelle : 135 kgN/ha (**-4 kgN/ha**)
- ❖ PA organique : 73 kgN/ha (**aucune différence avec la campagne précédente**)
- ❖ PA minérale 62 kgN/ha (**- 4 kgN/ha**)
- ❖ PA minérale élevée en Sud Vendée, Est Maine-et-Loire et Sarthe, en lien avec la prédominance des grandes cultures
- ❖ PA organique plus importante en Mayenne.
- ❖ PA totale toujours légèrement plus élevée en ZAR
- ❖ Baisse de l'export d'azote au niveau régional due au mauvais rendement de cette campagne culturale
- ❖ BGA en augmentation à l'échelle de la région

Contexte climatique et agricole

- ❖ les précipitations largement excédentaires, un hiver doux, et le manque d'ensoleillement en 2024 ont bousculé les calendriers de production
- ❖ Campagne marquée par une diminution des rendements, principalement pour les cultures d'hiver :
 - Mauvais à médiocre pour les céréales à paille et les oléo protéagineux par rapport à 2023,
 - bons pour maïs et prairies (quantitatif)
- ❖ Erosion des cheptels de bovins depuis 2016 = - 14% en 6 ans (-400 000 bovins)
- ❖ Bilan économique de l'année agricole 2024 :
 - Filières végétales à la peine
 - Un filière animale sous de meilleures auspices

SUIVI DES MESURES DU PAR NITRATES

Source des informations

Données issues des contrôles

- Services DDT(M), SD-OFB, DD-(CS)PP
- Contrôles : conditionnalité ou spécifiques PAR, aléatoires ou ciblés (ZAR, etc.)
- Mesures contrôlées : réglementation nitrates (PAN, PAR)

Données issues de la télédéclaration (campagne 2023/2024)

- Données télédéclarées

⇒ **Analyse qualitative des données – Zoom sur quelques mesures** : il s'agit des principaux constats issus des données communiquées par les services de contrôle, l'objectif étant d'identifier les mesures du PAR sur lesquelles il est nécessaire de renforcer l'accompagnement des exploitants. Il n'est pas possible de faire une comparaison entre les différentes années (pas les mêmes exploitations contrôlées, pas les mêmes ciblages de territoires, etc.), ni de généraliser à toute la région.

Indicateurs qualitatif et quantitatif par mesure

IMPORTANT : Bilan des contrôles difficile à établir car chaque mesure contrôlée comporte plusieurs points de contrôles dont l'occurrence dépend de l'exploitation contrôlée ou des consignes de contrôle (en cas de dérogation par exemple). De même, certaines mesures ont une fréquence moindre de contrôle. La typologie d'anomalies présentée est basée sur un retour qualitatif des contrôles effectués.

Les valeurs présentées sont à considérer en tant qu'ordre de grandeur et non comme absolues.

2 indicateurs :

- Répartition des anomalies par point de contrôle au sein de chaque mesure
- Nombre de fois en moyenne où un point est contrôlé au sein d'une mesure

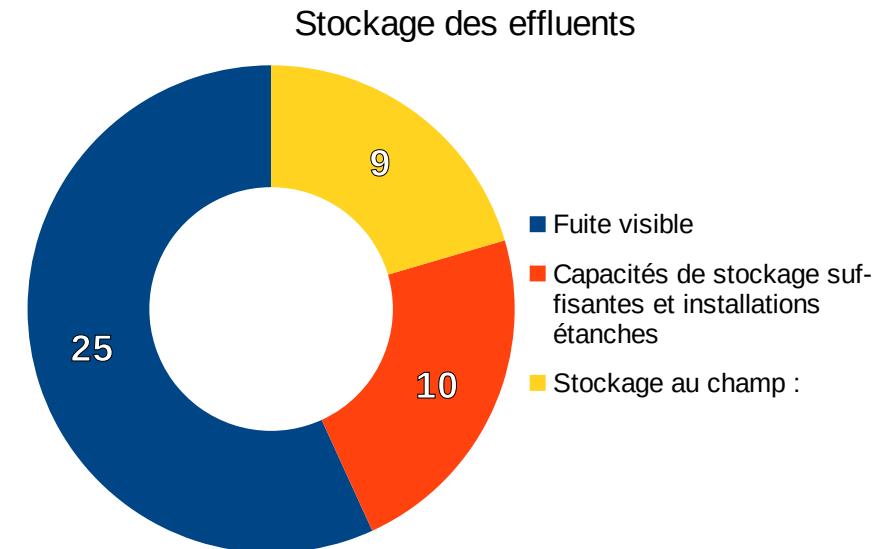
Mesure	Nombre moyen de fois où un point est contrôlé	Nombre d'anomalie par mesure
V. Plafond de 170kg/ha d'azote issus des effluents d'élevage	255	1
III. et IV. Equilibre de la fertilisation	163,78	52
I. Périodes d'interdiction d'épandage	162	1
VI. Conditions d'épandage	159,4	29
Mesures relatives aux ZAR	128	12
II. Stockage	124,33	44
VIII. Bandes enherbées	99,2	13
Autres mesures	77,57	36
VII. Couverts d'interculture	66,4	1

Point sur les contrôles 2024 : Principales anomalies

1. Prescriptions relatives au stockage des effluents d'élevage

Principaux problèmes rencontrés

- Fuites visibles
- Capacités de stockage insuffisantes et installations non-étanches



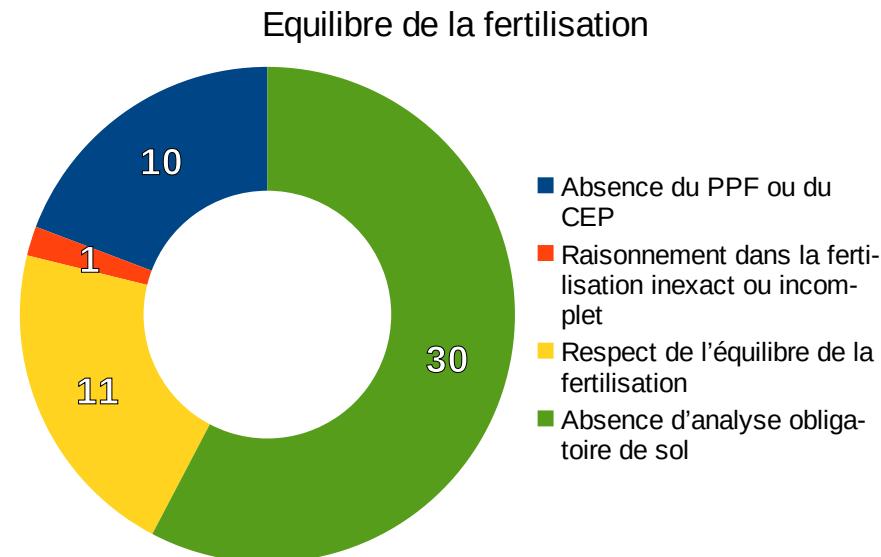
Base : 44 anomalies remontées
Nombre de fois où un point est contrôlé en moyenne : 124

Point sur les contrôles 2024 : Principales anomalies

2. Limitation de l'épandage des fertilisants azotés afin de garantir l'équilibre de la fertilisation

Principaux problèmes rencontrés

- Absence de PPF/CEP
- Absence d'analyse de sol
- Respect de l'équilibre de la fertilisation

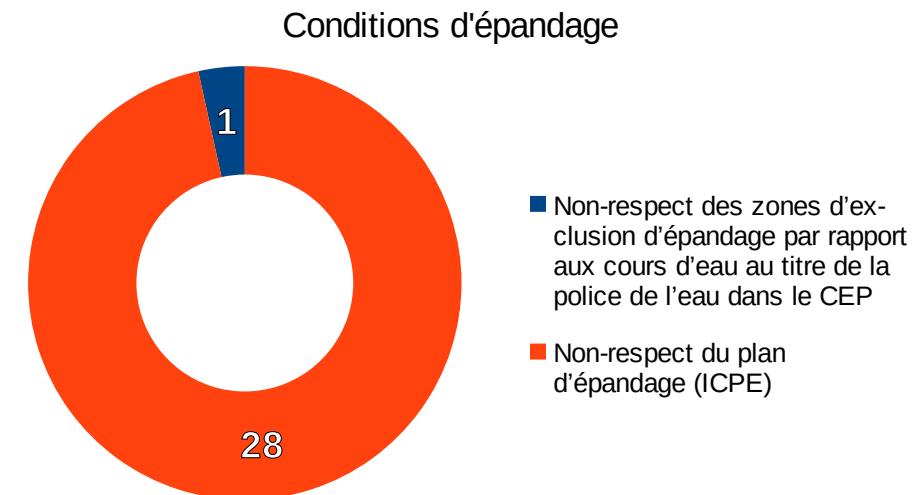


Base : 52 anomalies remontées
Nombre de fois où un point est contrôlé en moyenne : 155

Point sur les contrôles 2024 : Principales anomalies

3. Conditions d'épandages

Principal problème rencontré : Non respect des plans d'épandages



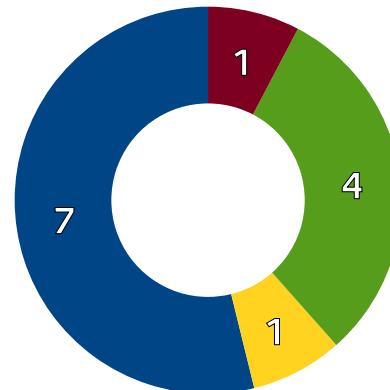
Base : 29 anomalies remontées
Nombre de fois où un point est contrôlé en moyenne : 159

Point sur les contrôles 2024 : Principales anomalies

4. Bandes enherbées

Principaux problèmes rencontrés

- Absence de bande
- Pratique d'entretien interdite



Bande enherbée

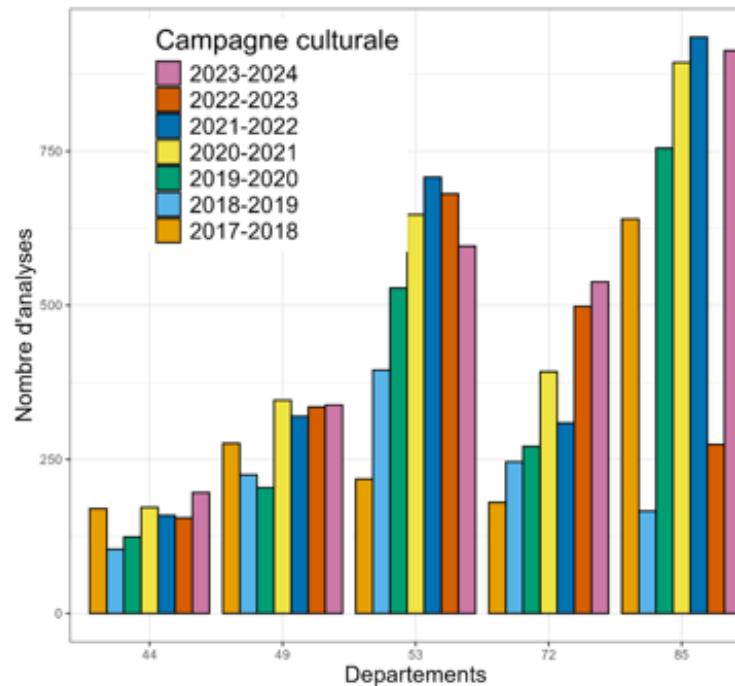
- Absence totale de bande enherbée ou boisée le long de certains cours d'eau et/ou des plans d'eau de plus de 10ha
- Absence/dégradation de la ripisylve
- Bande enherbée ou boisée de largeur insuffisante le long des cours d'eau ou des plans d'eau de plus de 10ha
- Pratique d'entretien interdite sur la bande enherbée ou boisée le long de certains cours d'eau ou des plans d'eau de plus de 10ha (labour, fertilisation ou traitement phytosanitaire, entreposage de matériels agricoles/stockage de produits agricoles, stockage d'effluents d'élevage,...)
- Retournement de prairie permanente majoritairement en herbe moins de 35 m du cours d'eau

Base : 13 anomalies remontées
Nombre de fois où un point est contrôlé en moyenne : 99



Reliquats Sortie Hiver (RSH)

Comparaison du nombre d'analyses de RSH réalisées



Le nombre total d'analyses RSH est en augmentation par rapport à la dernière campagne, notamment en Vendée

À l'échelle régionale, près de 85 % des analyses ont été communiquées par des prestataires.

Campagne culturelle Nombre d'analyse de RSH Part Prestataire (%)

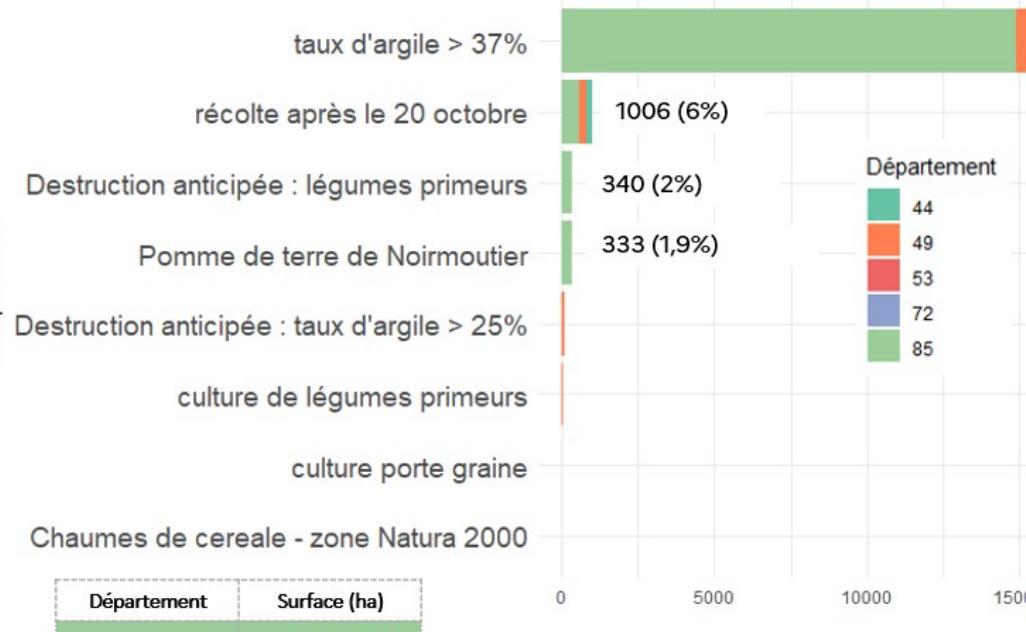
Campagne culturelle	Nombre d'analyse de RSH	Part Prestataire (%)
2017-2018	1484	41%
2018-2019	1136	38%
2019-2020	1882	65%
2020-2021	2451	75%
2021-2022	2431	78%
2022-2023	1932	77%
2023-2024	2581	85%



Adaptations à l'obligation de couvert en interculture longue

Surfaces (ha) bénéficiant d'une adaptation à l'obligation de couverture hivernale à l'échelle des départements pour la campagne 2023-2024

Adaptations



La Vendée est le département qui sollicite le plus d'adaptations liées à la couverture hivernale, principalement en raison de sols argileux.

Au total, ces surfaces représentent environ 0,9 % de la SAU régionale exploitables.

Département	Surface (ha)
85	16 152 (~94%)
49	810
44	247
72	23
53	4

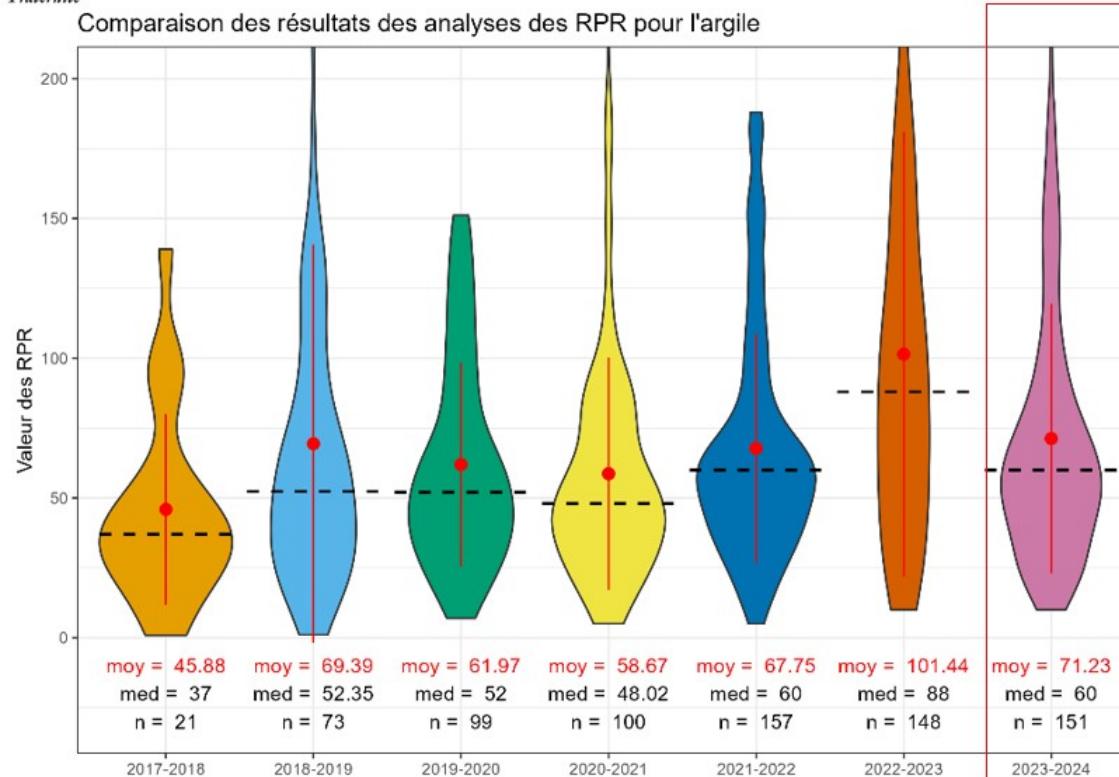


Reliquats Post Récolte (RPR)

Adaptation : taux d'argile >37%

Focus

Comparaison des résultats des analyses des RPR pour l'argile



statistiques

- moyenne / ecart-type
- mediane

Les reliquats sur sols argileux révèlent une baisse significative entre la campagne 2022-2023 et la campagne 2023-2024

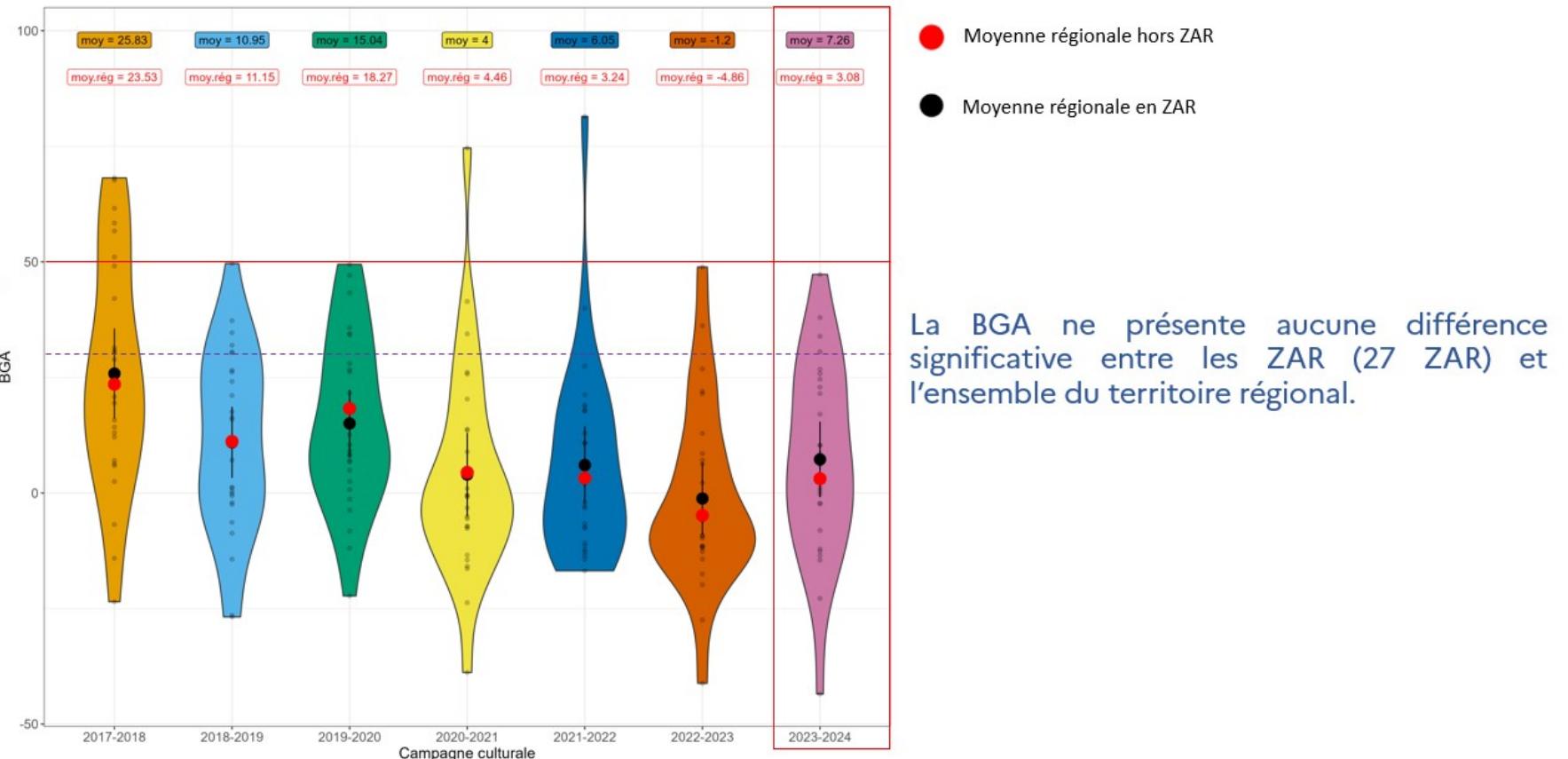
Pour cette campagne, 237 déclarations ont sollicité une adaptation concernant des sols avec un taux d'argile > 37 %

Sur les 151 analyses réalisées en 2023-2024, près de 99 % concernent le département de la Vendée



Balance Globale Azotée en Zones d'Actions Renforcées

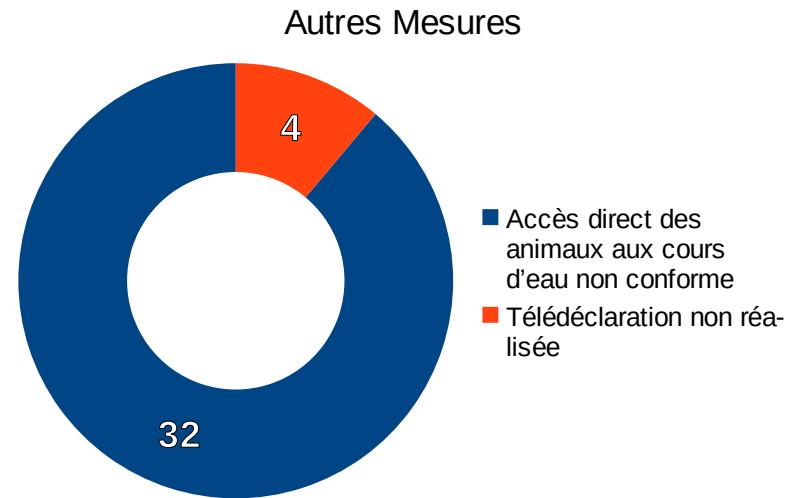
Focus



Autres mesures

Principaux problèmes rencontrés

- Accès direct des animaux aux cours d'eau non-conforme



Base : 36 anomalies remontées
Nombre de fois où un point est contrôlé en moyenne : 77



Synthèse

RSH & RPR

- ❖ Hausse du nombre d'analyses de RSH
- ❖ RSH présentent une variabilité faible entre les années
- ❖ Les surfaces déclarées en adaptation augmentent, atteignant plus de 17 000 ha, soit moins de 1% de la SAU régionale exploitable - un niveau supérieur à celui des années précédentes.
- ❖ Ces adaptations sont principalement liées aux taux d'argile >37% en Vendée.
- ❖ Forte augmentation du nombre de RPR réalisés sur les cultures de pomme de terre à Noirmoutier.

Synthèse sur les aspects de contrôle

- Difficulté d'assurer depuis 2024 un suivi fiable de la mise en œuvre des PAN/PAR au regard de la récurrence des dérogations accordées au niveau départemental : enjeu d'avoir un suivi. D'après les éléments de suivi 2023, forte mobilisation des dérogations :

Objet de dérogation	44	49	53	72	85
Couverts	630	600	836	400	975
Épandages	37	120	124	20	30

⇒ répercussions en termes de mise en œuvre : la mesure 7 sur les couverts cumule à la fois le plus faible nombre d'anomalie et de nombre de fois où un point est contrôlé au sein d'une mesure.

- Question d'application de certaines mesures : Les Mesures propres au PAR Pays de la Loire semblent présenter de forts taux d'anomalie lorsqu'elles sont contrôlées ⇒ question de la communication et de l'appropriation de ces mesures spécifiques

Temps d'échange

Principales observations et perspectives

Evaluation des effets du PAR :

- Réduction des pics de pollutions mais difficile à ce stade d'identifier une tendance nette et durable à l'amélioration (fluctuations interannuelles).
- Travail statistique en cours du CEREMA pour identifier des facteurs explicatifs (pluie, débit, sol, pratiques, etc.).
- Importance d'avoir une vision exhaustive de la mise en œuvre des actions du PAR pour évaluer ses effets.

Déprise de l'élevage et qualité de l'eau : consensus autour de l'intérêt stratégique de l'élevage dans la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau. Le recul de l'élevage et la céréalisation entraînent à l'inverse une dégradation de la qualité ce qui souligne l'importance du soutien à la filière.



Conclusions et perspectives

- ❖ Lancement de la nouvelle campagne de télédéclaration 2024-2025 correspondant à la campagne culturelle allant du **1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025** => questionnaire en ligne jusqu'au 15 avril 2026
- ❖ Document de synthèse PAN7/PAR7 téléchargeable sous <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/reglementation-et-documents-telechargeables-a1709.html>
- ❖ Outil de visualisation du calendrier d'épandage CalEpan :

<https://ssm-ecologie.-shinyapps.io/calepan/>



- Merci pour votre attention -